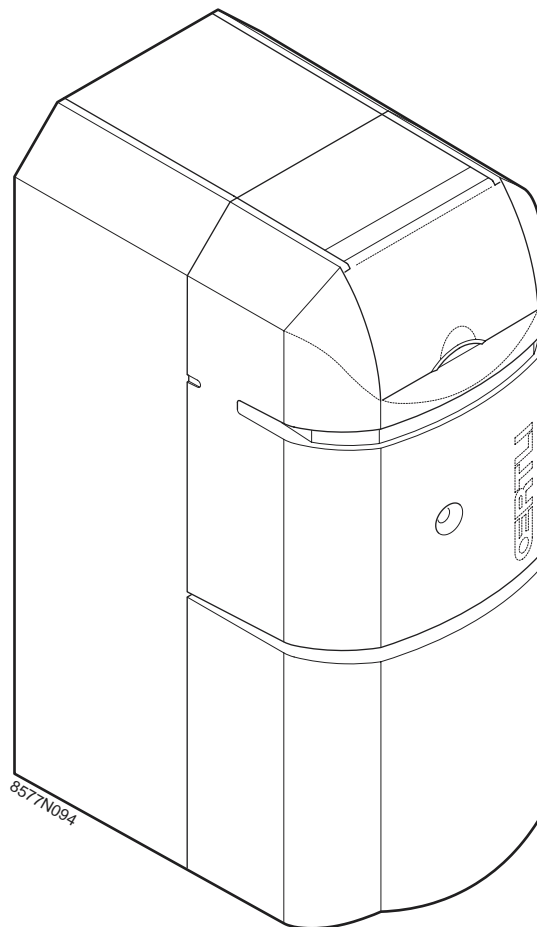


Notice de montage
d'installation, d'entretien
et de mise en service
Chaudières fioul

CU.-154 F / CU.-155 F



SOMMAIRE

1. GENERALITES	4
1.1 Dimensions principales	5
1.2 Caractéristiques techniques	6
2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE	7
2.1 Implantation en chaufferie	7
3. MONTAGE	7
4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE	8
4.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage	8
4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire	8
4.3 Exemples d'installation	9
4.3.1 Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateur (sans vanne mélangeuse)	9
4.3.2 Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)	10
4.3.3 Installation avec 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)	11
4.3.4 Installation chauffage 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage au sol)	12
4.4 Remplissage de l'installation	13
5. RACCORDEMENT DE LA VENTOUSE	15
5.1 Classification	15
5.2 Prescriptions générales d'installation	15
5.3 Mise en oeuvre	15
5.4 Maintenance	16
5.5 Implantation du terminal horizontal (type C13)	16
5.5.1 Traversées de parois	17
5.5.2 Percement du mur	17
5.5.3 Débouché du terminal horizontal	18
5.5.4 Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse horizontale (type C13)	21
5.6 Prescriptions complémentaires pour le raccordement à un terminal vertical (type C33)	22
● Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse verticale (type C33)	23
6. RACCORDEMENT ELECTRIQUES	23
7. MISE EN SERVICE	24
8. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES	25
8.1 Installation	25
8.2 Chaudière	25
8.2.1 Ramonage de la chaudière	26
8.2.2 Entretien des conduits de fumées	29
8.2.3 Brûleur	30
8.2.4 Préparateur d'eau chaude sanitaire	31
8.3 Nettoyage de l'habillage et de la vitre	32
8.4 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière	32
8.5 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage en hiver entraînant des risques de gel	32
8.6 Plaquette signalétique	32
9. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE	32
10. GARANTIE	41

Déclaration de conformité CE

Fabricant OERTLI THERMIQUE S.A.S.
Z.I. de Vieux-Thann - 2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 THANN Cedex
☎ +33 3 89 37 00 84
📠 +33 3 89 37 32 74

Mise en circulation par Voir fin de notice

Nous certifions par la présente que la série d'appareil spécifiée ci-après est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE, qu'il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences et normes des Directives européennes suivantes.

Type du produit **Chaudière basse température PU/CU-150F avec brûleur fioul intégré**

Modèles **25 et 30 kW**

Norme appliquée **- 73/23/CEE Directive Basse Tension
Norme visée : EN 60.335.1.**

**- 89/336/CEE Directive Compatibilité électromagnétique
Normes génériques : EN61000-6-3 et EN61000-6-1**

**- 92/42/CEE Directive rendement
Normes visées : EN 303.2 ; EN 304**

Organisme de contrôle **TÜV Rheinland/Berlin-Brandenburg :**
- PV n° K33/01 du 09/04/2001
- PV n° K32/01 du 05/04/2001
- PV n° K131/01 du 01/02/2002

Date : 22 juin 2004

Signature
Directeur Technique
Mr. Bertrand Schaff





Les instructions techniques pour l'installation de la chaudière données dans cette notice sont à respecter scrupuleusement sous peine d'annulation de la garantie.

1. GENERALITES

Les chaudières CU.-154 F/CU.-155 F sont des chaudières automatiques autonomes à eau chaude équipée d'un brûleur à pulvérisation utilisant le fioul domestique avec production d'eau chaude sanitaire intégrée à raccorder à un conduit concentrique d'amenée d'air et d'évacuation des produits de combustion horizontal (type C13) ou vertical (type C33).

Elles sont préréglées d'usine à une puissance utile fixe de 25 kW (CU.-154) et 30 kW (CU.-155).

Les tableaux de commande (Standard X, ou OE-tronic 3) intègrent la priorité à la production de l'eau chaude sanitaire.

La production de l'eau chaude sanitaire est assurée par un ballon émaillé d'une contenance de 130 litres, placé horizontalement sous la chaudière et intégré sous l'habillage.

L'échangeur à serpentin, de forte puissance assure un réchauffage rapide de l'eau chaude sanitaire. L'isolation en mousse de polyuréthane injectée sans CFC (protection de l'environnement) limite au maximum le refroidissement de la réserve d'eau chaude.

Les différents modèles :

● **CUX-154 F/CUX-155 F** : chaudière équipée d'un brûleur préréglé fioul avec ballon d'eau chaude sanitaire intégré LI 130 et d'un tableau de commande standard, électronique **X**, intégrant une régulation de l'eau chaude sanitaire.

● **CUR-154 F/CUR-155 F** : chaudière équipée d'un brûleur préréglé fioul avec ballon d'eau chaude sanitaire intégré LI 130 et d'un tableau de commande électronique **OE-tronic 3**.

● Les chaudières **CU-154 F/CU-155 F** : sont livrées en colis.

● Directive 97/23/EC

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/EC.

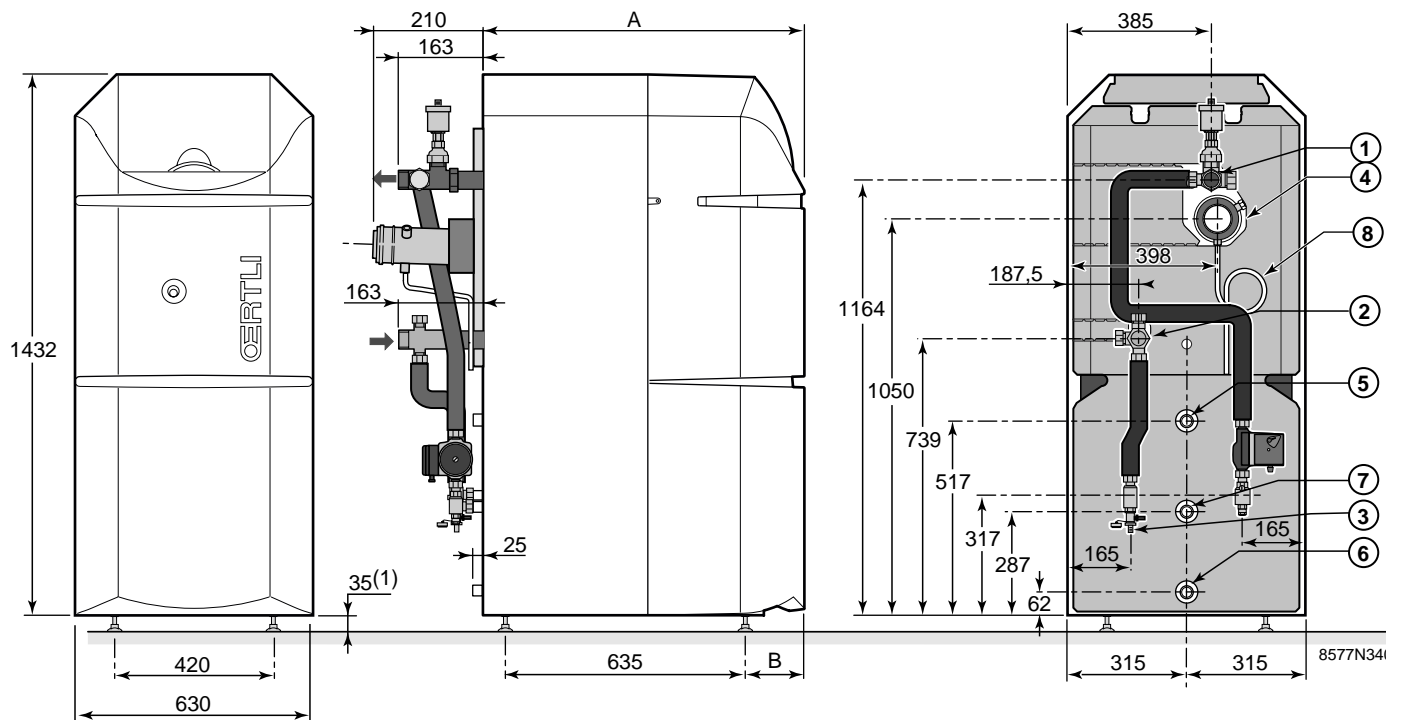
La conformité des chaudières et des préparateurs d'ECS Oertli aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/EC, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/CEE, 92/42/CEE, 73/23 CEE et 89/336/CEE.

● N° d'identification CE :

CE 49BM3528

1.1 Dimensions principales

● CU.-154 F/CU.-155 F



- (1) Pieds réglables :
 cote de base : 35 mm
 réglage possible de 35 mm à 40 mm

	Cote A	Cote B
CU.-154 F	980	288
CU.-155 F	1 107	415

- 1 Départ chauffage G1 (filetage cylindrique 1", étanchéité par joint plat)
- 2 Retour chauffage G1 (filetage cylindrique 1", étanchéité par joint plat)
- 3 Robinet de remplissage et de vidange (raccordement pour tuyau \varnothing int. 14 mm)
- 4 Raccordement concentrique (fumées/air) \varnothing 80/125
- 5 Départ eau chaude sanitaire G 1 (filetage cylindrique 1", étanchéité par joint plat)
- 6 Entrée eau froide sanitaire G 1 (filetage cylindrique 1", étanchéité par joint plat)
- 7 Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire G 3/4 (facultatif) (filetage cylindrique 3/4", étanchéité par joint plat)
- 8 Tube d'évacuation des condensats

R = filetage conique

G = filetage extérieur cylindrique, étanchéité par joint plat

1.2 Caractéristiques techniques

- Pression de service maximale : 4 bar
- Température maxi. de service : 100°C
- Réglage du thermostat de chaudière : de 30 à 90°C
- Réglage du thermostat de sécurité : 110°C
- Pression maximale d'utilisation en eau chaude sanitaire : 10 bar
- Conditions d'essai : CO₂ - 11,5% au fioul

CHAUDIÈRE			CU.-154 F	CU.-155 F
Puissance utile	kW		25	30
Puissance enfournée	kW		27,3	32,7
Type de brûleur			OCS 151 LEV-F	OCS 152 LEV-F
Nombre d'éléments			4	5
Nombre d'accélérateurs de convection			3	3
Contenance en eau	litres		24,5	30
Pertes de charge côté eau pour	$\Delta T=10$ K	mbar *	6,1	9,1
	$\Delta T=15$ K	mbar *	2,8	4,1
	$\Delta T=20$ K	mbar *	1,6	2,4
Débit massique des fumées	Fioul domestique	kg/s	0,0122	0,0127
Volume circuit de fumées	litres		41	51
Chambre de combustion	Diamètre inscrit	mm	240	240
	Profondeur	mm	435	562
	Volume	litres	21	26
Poids net	CU.-150 F HOR	kg	248	276
	CU.-150 F VER	kg	248	276
Production d'eau chaude sanitaire				
Capacité préparateur Li 130	litres		130	130
Puissance échangée (1) (3)	kW		25	28
Débit continu (1) (3)	litres/h		615	690
Débit spécifique ** selon EN 303-6 (2) (3)	litres/mn		18,5	19
Capacité de puisage sur 10 mn *** (2) (3)	l/10mn		220	220

(1) Eau chaude sanitaire à 45°C
Température entrée primaire à 80°C

(2) Consigne sanitaire à 60 °C
Consigne chaudière à 80 °C
Température moyenne eau chaude sanitaire à 40 °C
Pompe en position 3

(3) Eau froide sanitaire à 10 °C
Pompe en position 3

* 1 mbar = 10 mm CE = 100 Pa / 1 K = 1°C

** Débit spécifique : débit d'eau chaude sanitaire correspondant à une élévation minimale de température moyenne de 30K que l'appareil peut fournir au cours de deux puisages successifs de 10 minutes entrecoupés d'un arrêt de 20 minutes.

*** Capacité de puisage sur 10 mn : débit d'eau chaude auquel l'eau peut être puisée pendant une durée de 10 minutes avec une élévation de température moyenne de 30K.

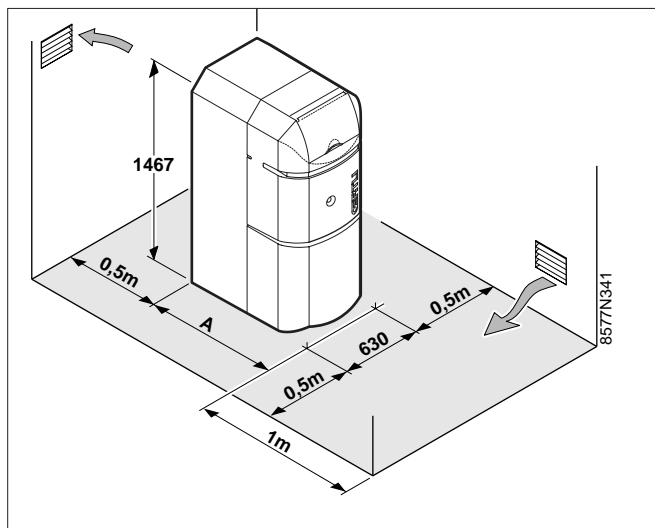
2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE

2.1 Implantation en chaufferie

Un espace suffisant doit être réservé autour de la chaudière.

Les cotes indiquées en mètres sur le dessin ci-contre correspondent aux dimensions minimales conseillées pour assurer une bonne accessibilité autour de la chaudière.

	Cote A
CU.-154 F	980
CU.-155 F	1 107



Remarque : nous attirons votre attention sur les risques de corrosion des chaudières installées dans ou à proximité de locaux dont l'atmosphère peut être polluée par des composés chlorés ou fluorés (se reporter également au § 5.1)

3. MONTAGE

Pour le montage de la chaudière, se reporter au feuillet jaune détachable inséré en milieu de notice.

4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

4.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage



Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France : DTU - 65.11, § 4.22 - NF P 52-203).



Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable. Un disconnecteur doit être installé pour le remplissage du circuit chauffage suivant la réglementation en vigueur.

Avant de procéder aux raccordements hydrauliques du circuit chauffage, il est indispensable de rincer les circuits de chauffage pour ne pas introduire de particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).

4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire

Les ballons d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar. En règle générale, ils fonctionnent sous 7 bar.

- Avant de procéder au raccordement hydraulique, il est indispensable de rincer les tuyauteries pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres qui risqueraient d'endommager certains organes (groupe de sécurité, pompe de bouclage sanitaire, clapets, ...).
- Le raccordement entre la soupape de sécurité et le ballon ne doit pas présenter d'organes de sectionnement. De plus, la conduite d'écoulement de la soupape de sécurité ne doit pas être obturée. Si la pression d'alimentation dépasse 5,5 bar un réducteur de pression devra être implanté en amont du préparateur. Il est conseillé d'implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites.
- Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un "entonnoir-siphon" pour le groupe de sécurité.
- Le raccordement à l'alimentation d'eau froide sera réalisé d'après les schémas ci-après. Un clapet de retenue est monté sur l'alimentation en eau froide. Les composants devront répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné.



Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante doit être interposé entre la sortie d'eau chaude du ballon et cette tuyauterie afin d'éviter tout phénomène de corrosion au niveau du raccordement.



Conformément aux règles de sécurité, il est obligatoire de monter une soupape de sécurité plombée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du préparateur. Le tarage de cette soupape est généralement de 7 bar. Néanmoins, les caractéristiques techniques de notre préparateur lui permettent de fonctionner, si nécessaire, avec une soupape tarée à 10 bar. Dans tous les cas, nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane portant la marque NF.

Remarques :

- Le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur doivent être au moins du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur.
- Le niveau du groupe de sécurité doit être inférieur à celui de l'entrée d'eau froide pour permettre la vidange (voir schémas ci-après). Dans le cas contraire, prévoir un tube de vidange au point bas du préparateur.

Le tube de vidange doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

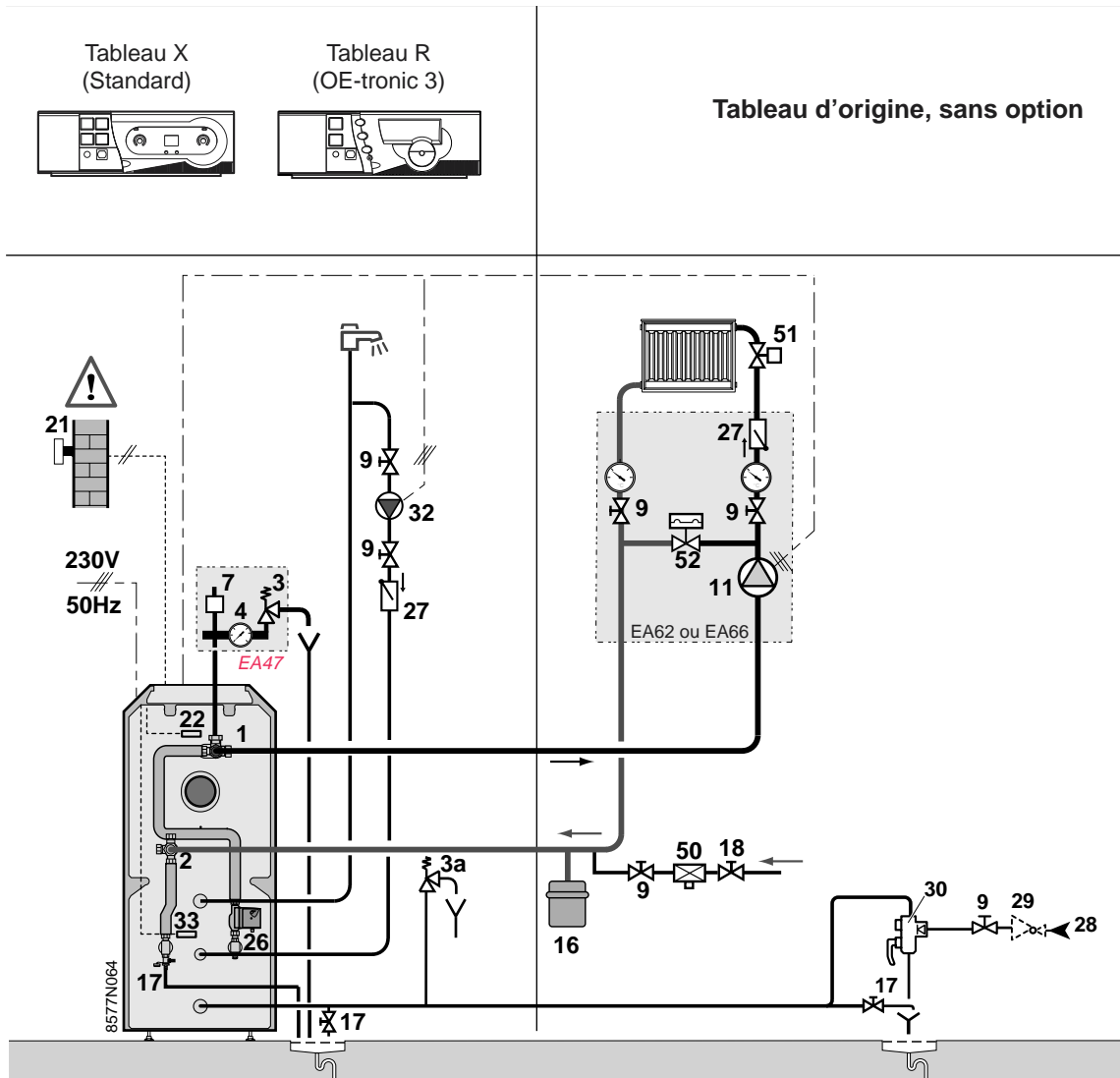
- Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du ballon peut être installée. Un clapet de retenue doit être prévu dans cette boucle.

4.3 Exemples d'installation

Les schémas suivants sont donnés à titre d'exemple. D'autres raccordements peuvent être réalisés.

4.3.1 Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateur (sans vanne mélangeuse)

Ce type d'installation peut être commandé par le tableau X (Standard) ou le tableau R (OE-tronic 3).



- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 11 Accélérateur chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidange
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure
- pas de sonde avec le tableau X
- livrée d'origine avec le tableau R

- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 26 Pompe de charge sanitaire
- 27 Clapet antiretour
- 28 Entrée de l'eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
- 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
- 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire livrée
- 50 Disconnecteur
- 51 Robinet thermostatique
- 52 Soupape différentielle (avec option EA 62)

OPTIONS

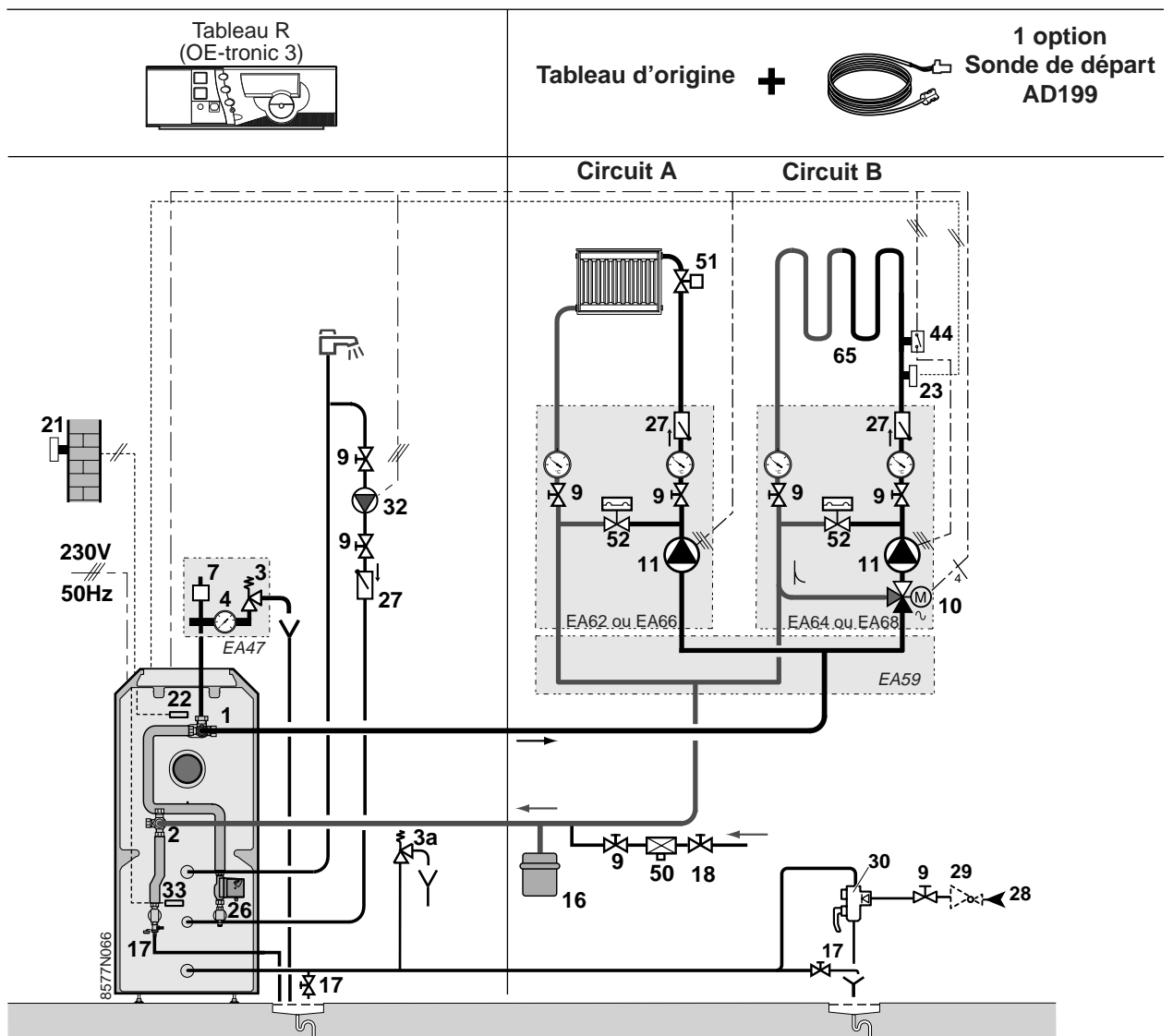
- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique

4.3.2 Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-tronic 3 plus l'option "Sonde de départ" (colis AD199).

Important

Le circuit A peut ne pas être présent.



- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 10 Vanne mélangeuse 3 voies
- 11 Accélérateur chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidange
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau R
- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
- 26 Pompe de charge sanitaire
- 27 Clapet antiretour
- 28 Entrée de l'eau froide sanitaire

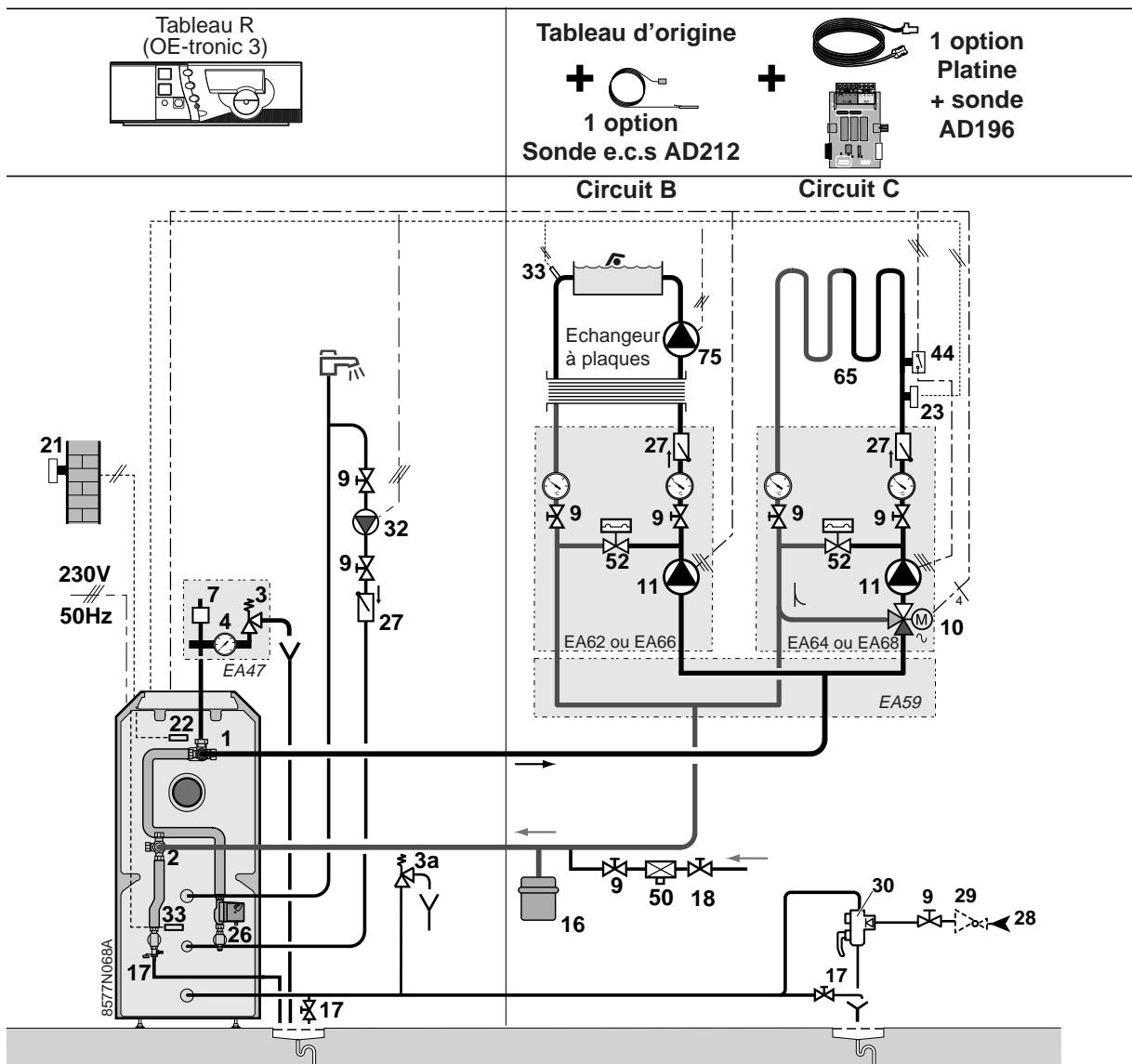
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
- 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
- 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire livrée
- 44 Thermostat de sécurité 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1)
- 50 Disconnecteur
- 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64)
- 65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol)

OPTIONS

- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA59 Collecteur pour 2 circuits
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA64 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.3.3 Installation avec 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-Tronic 3 plus l'option sonde e.c.s. (colis AD212) et l'option "Sonde de départ" (colis AD199)



- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 10 Vanne mélangeuse 3 voies
- 11 Accélérateur chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidange
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau R
- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
- 26 Pompe de charge sanitaire
- 27 Clapet antiretour
- 28 Entrée de l'eau froide sanitaire

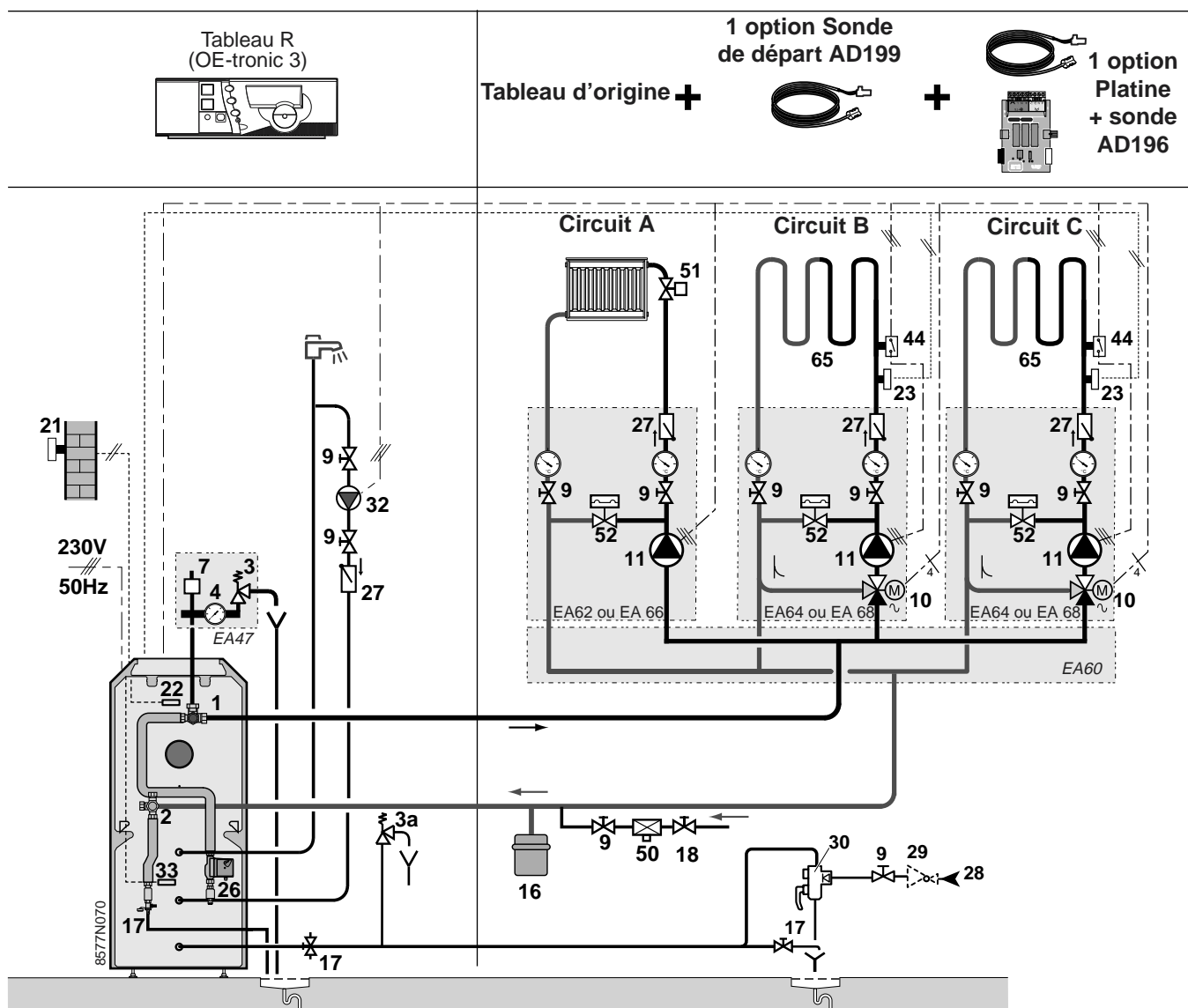
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
- 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
- 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire (1 livrée + 1 option)
- 44 Thermostat de sécurité 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1)
- 50 Disconnecteur
- 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64)
- 65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol)
- 75 Pompe à usage sanitaire

OPTIONS

- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA59 Collecteur pour 2 circuits
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA64 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.3.4 Installation chauffage 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-tronic 3 plus l'option sonde de départ (colis AD199) et l'option "Platine vanne mélangeuse + sonde" (colis AD196)



- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 10 Vanne mélangeuse 3 voies
- 11 Accélérateur chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidange
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau R
- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
- 26 Pompe de charge sanitaire
- 27 Clapet antiretour
- 28 Entrée de l'eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression

- 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
- 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
- 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire livrée
- 44 Thermostat de sécurité 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1)
- 50 Disconnecteur
- 51 Robinet thermostatique
- 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64)
- 65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol)

OPTIONS

- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA60 Collecteur pour 3 circuits
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA64 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.4 Remplissage de l'installation

● Circuit d'eau chaude sanitaire

- Remplir le ballon par le tube d'entrée d'eau froide sanitaire.
- Dégazer le circuit d'eau chaude sanitaire ballon et le réseau de distribution afin d'éviter le bruit provoqué par l'air emprisonné se déplaçant lors du réchauffage et des soutirages.
Pour cela, remplir complètement d'eau le circuit, en laissant un robinet d'eau chaude ouvert. Ne refermer ce robinet que lorsque l'écoulement s'effectue régulièrement et sans bruit de tuyauterie.
Dégazer ensuite successivement toutes les tuyauteries d'eau chaude sanitaire en ouvrant les robinets correspondants.

Nota : laisser l'eau s'écouler suffisamment longtemps pour effectuer un rinçage, notamment lors de la première mise en service ou en cas de remise en service après un arrêt prolongé.

● Organes de sécurité

- Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant à la notice fournie avec ce composant.

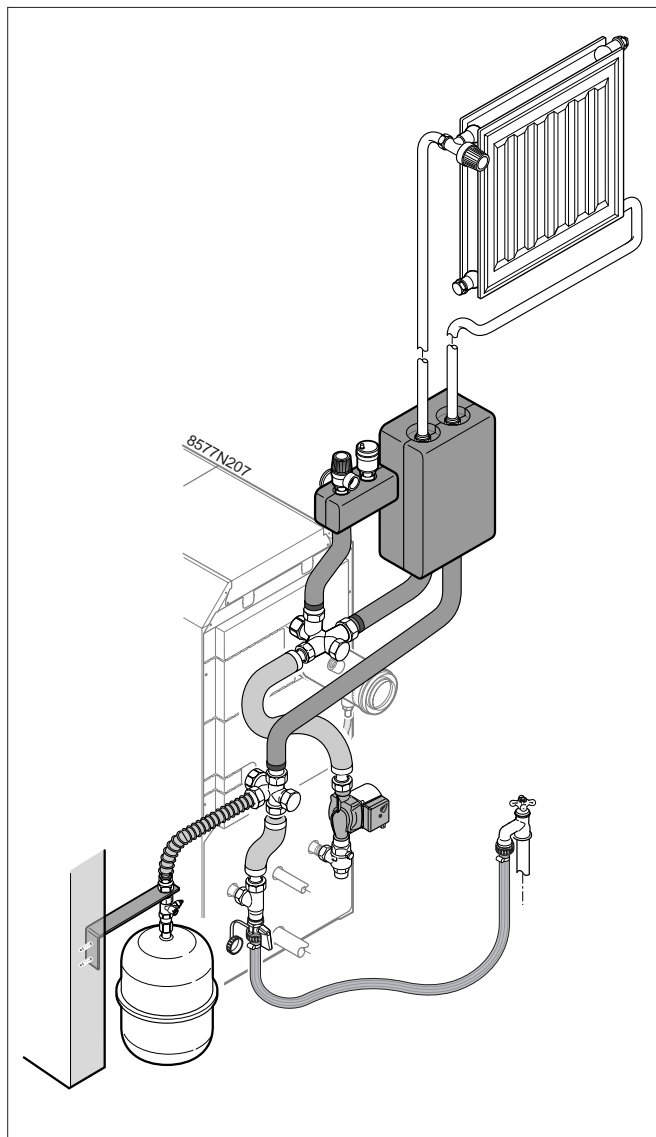
● Circuit chauffage

Le remplissage doit s'effectuer lentement par le point bas de l'installation chauffage.

Il peut être effectué :

- soit par le robinet de remplissage (et de vidange) comme représenté ci-contre. Dans ce cas, le tuyau (\varnothing intérieur 14 mm) doit être impérativement débranché après le remplissage.
- soit par le disconnecteur mis en place par l'installateur (cf. rep. 50 schémas de principe ci-avant)

La purge d'air de l'installation s'effectue en partie haute par l'ouverture d'un ou plusieurs purgeurs. Fermer le(s) point(s) de purge lorsque l'eau apparaît.



Pour que la purge de l'échangeur du ballon d'eau chaude sanitaire puisse s'effectuer correctement, il faut :

- 1 Dévisser de quelques tours le capuchon du purgeur automatique.
- 2 Placer le marquage de la vis du clapet équerre anti-thermosiphon en position d'ouverture (O).

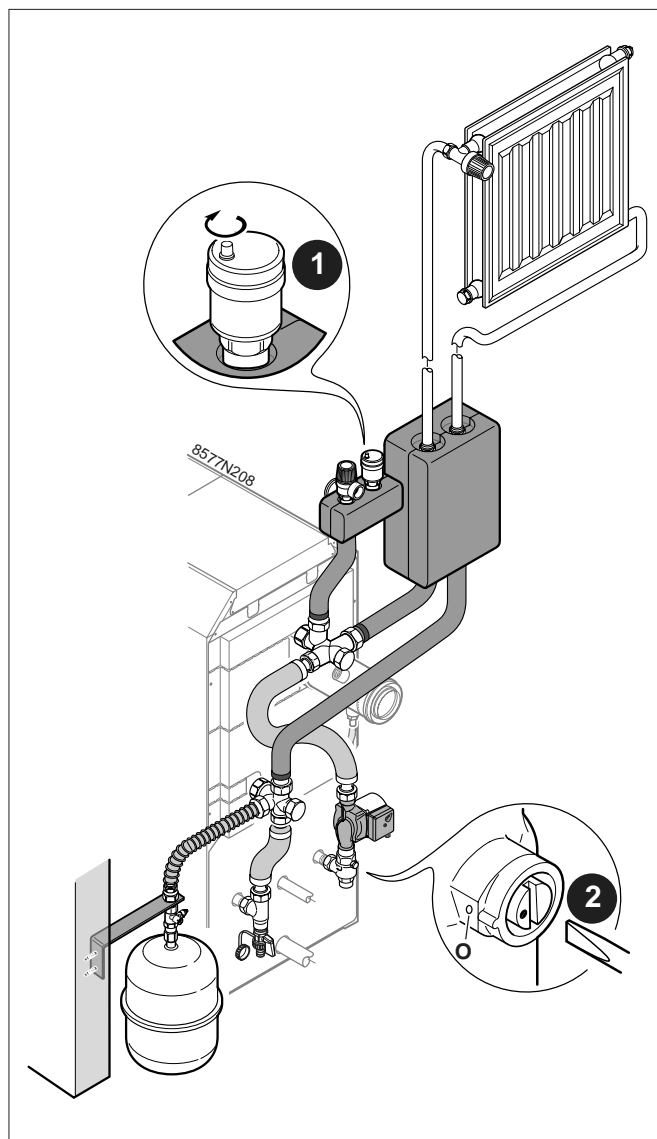
Ces éléments seront remis dans leur position initiale une fois la mise en service de la chaudière effectuée.



Contrôler l'étanchéité de l'ensemble de l'installation.



Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité chauffage .



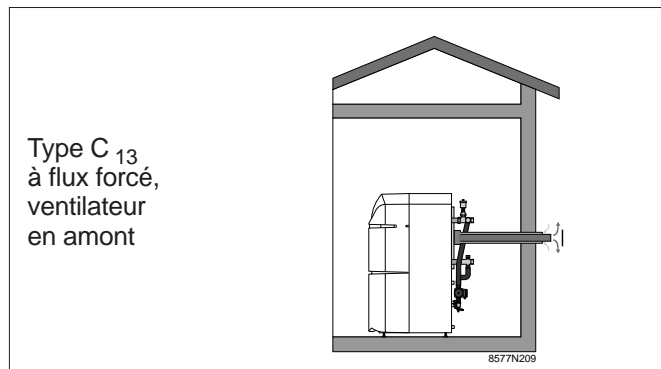
5. RACCORDEMENT DE LA VENTOUSE

5.1 Classification

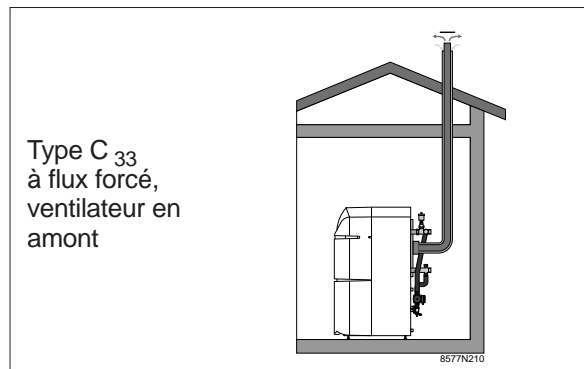
Les chaudières CU.-154 F/CU.-155 F sont des appareils étanches à raccorder par l'intermédiaire de conduits concentriques à :

- un terminal horizontal (dit ventouse)

- un terminal vertical (à sortie toiture)



ou



5.2 Prescriptions générales d'installation

- Les appareils de type C peuvent être installés dans tous les types de locaux et quel qu'en soit le volume même s'ils ne comportent pas de fenêtre ou de châssis ouvrant.
- Ils doivent être installés de façon à ce que leur position relative par rapport au dispositif spécial d'évacuation ne puisse être modifiée même après intervention pour entretien.
- L'appareil, y compris son conduit de raccordement, doit demeurer accessible en vue de son entretien et de sa réparation.
- Les appareils de type C ne peuvent être mis en œuvre qu'avec les dispositifs (en particulier les conduits concentriques, pièces de raccordement, terminaux) commercialisés par Oertli.
- La liste exhaustive des dispositifs utilisables ainsi que leurs conditions d'utilisation (longueur mini et maxi, nombre et types de coudes... etc) sont indiquées dans le feuillet technique de prescription Oertli destiné aux installateurs et repris en partie ci-après.

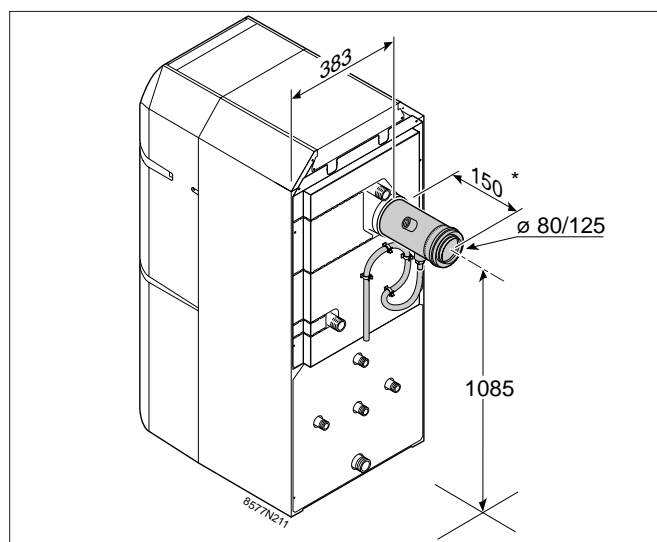
Important

Lorsque le débouché assurant l'alimentation en air comburant de l'appareil est situé à proximité d'un débouché de conduit de fumée ou d'une sortie de toit 3CE, l'orifice d'amenée d'air devra être positionné en dessous du débouché du conduit de fumée ou de l'orifice de l'évacuation des produits de combustion de la sortie 3CE.

Dans tous les cas, le terminal d'amenée d'air devra être situé suffisamment loin de toute source de composés halogénés (par exemple un débouché de conduit issu de machine frigorifique, un débouché de conduit de ventilation de salons de coiffure ou de pressings, etc...) de façon à ne pas perturber l'hygiène de combustion de l'appareil et/ou de modifier de façon importante sa durée de vie. Dans ce cas nous ne saurions assurer la garantie.

5.3 Mise en oeuvre

L'appareil doit être installé avec les accessoires coaxiaux en acier inoxydable commercialisés par Oertli.



* Longueur d'emboîtement à respecter



Les conduits pouvant comporter des arêtes vives, nous vous recommandons le port de gants pour les manipuler.

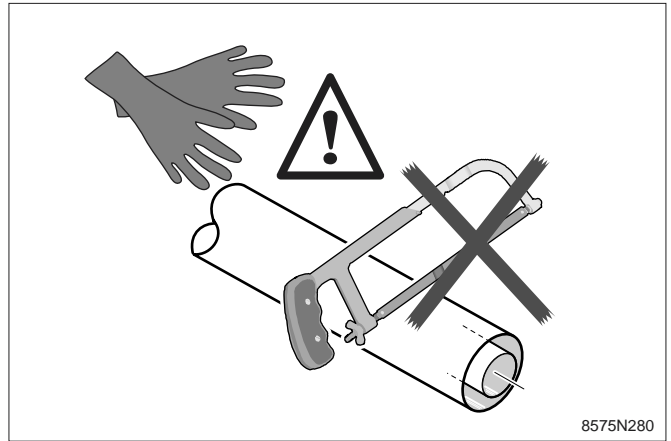


Il est formellement interdit, pour tous types d'installation, de rectifier ou de recouper les rallonges et les coudes. De ce fait, on utilisera obligatoirement le manchon réglable sur les tronçons dont la longueur exacte ne peut être obtenue par des rallonges.

Important

Des colliers de fixation sont disposés au moins tous les mètres sur les rallonges. Aucun collier ne doit être monté sur les manchons de compensation.

Lors des traversées de plancher, il est nécessaire de placer des **fourreaux** (non fournis), permettant la désolidarisation des rallonges.



Remarque :

Les conduits doivent impérativement être emboîtés jusqu'à ce qu'ils arrivent en butée.

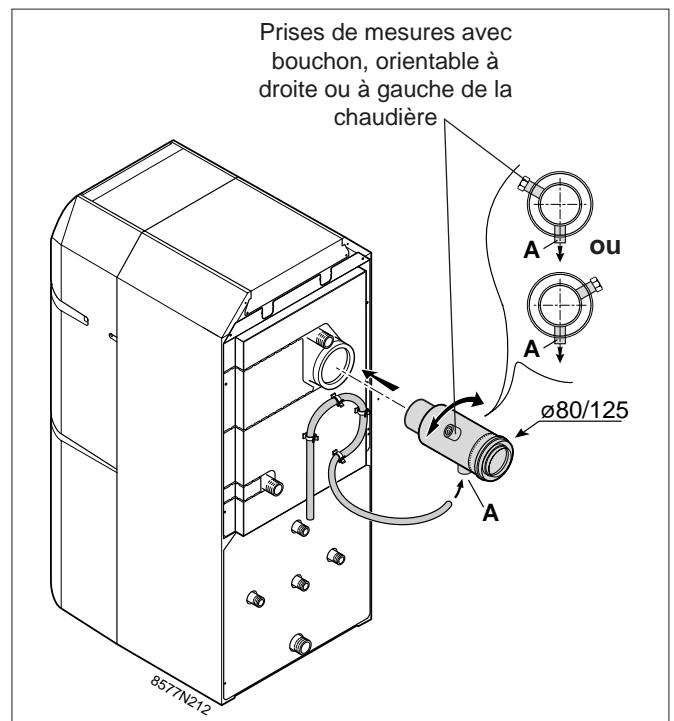
● Evacuation des condensats



Le tube flexible d'évacuation des condensats devra être installé de manière à former un siphon qui assurera l'étanchéité du conduit d'évacuation des produits de combustion.

La hauteur manométrique du siphon sera au moins égale à 50 mm, c'est pourquoi il conviendra de remplir le siphon d'eau lors de la fixation sur la pièce de raccordement **A**.

L'écoulement des condensats peut se faire dans une conduite d'eaux usées.



5.4 Maintenance

Les conduits coaxiaux doivent être entretenus en bon état, **visités au moins deux fois par an** et nettoyés s'il y a lieu.

Il est possible d'inspecter l'état d'un conduit en déplaçant un manchon réglable ou le terminal réglable.

5.5 Implantation du terminal horizontal (type C 13)

Le panache des produits de combustion occupant un certain volume et risquant d'être rabattu en fonction de l'exposition aux vents dominants, des précautions sont à prendre, dans quelques cas d'implantation, pour empêcher les recirculations dans l'appareil et les salissures de façades par condensation des produits de combustion sur les parois exposées et par fixation des poussières : le terminal d'évacuation ne doit pas déboucher :

- trop près d'une paroi (ou de tout autre obstacle tel qu'un rebord de balcon, etc...)

- directement sous un balcon ou dans un volume limité par des parois (type loggia) ; une prolongation des conduits de raccordement est alors nécessaire, tout en respectant la longueur maximale admissible.

Dans tous les cas, se reporter aux exemples de configurations d'implantation du terminal horizontal en pages suivantes.

5.5.1 Traversées de parois

Les traversées des parois doivent se faire sous fourreau en cas de contact direct. Les contacts plâtre/acier, plâtre/aluminium, ciment/aluminium, polystyrène/conduit d'évacuation sont visés par cette prescription. Les extrémités de l'intervalle annulaire entre le fourreau (ou la paroi) et le ou les conduits de raccordement de l'appareil doivent être bouchées par interposition d'une matière neutre à l'égard des conduits et des fourreaux (ou de la paroi).

Les conduits de raccordement ne doivent être ni encastés, ni incorporés, ni engravés dans les maçonneries. Ils doivent être fixés à celles-ci par des colliers. Ils ne doivent être ni bloqués, ni scellés dans la traversée des planchers. Les colliers de fixation éventuels doivent être voisins des emboîtures et situés au-dessous de celles-ci.

Les éléments constitutifs du conduit étant à emboîtement, ils doivent être montés partie femelle vers le haut. Les joints

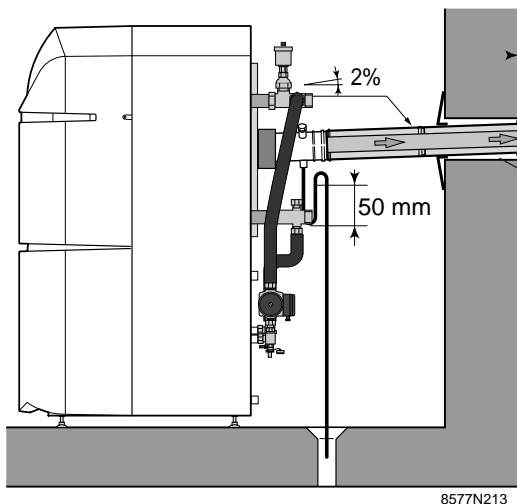
ou emboîtures éventuels ne doivent pas être positionnés dans la traversée des planchers.

L'étanchéité des pièces susceptibles d'être démontées lors d'un entretien courant doit être assurée par des moyens mécaniques à l'exclusion de pâtes, liquides ou rubans.

Du fait de la technologie utilisée, les distances d'écart au feu ne sont pas applicables à ces conduits.

Les conduits de raccordement concentriques qui traversent une autre pièce habitable que le local d'installation doivent être protégés contre les chocs mécaniques par un habillage. L'installation devra respecter la réglementation incendie (Arrêté du 31 janvier 1986).

Attention : le terminal horizontal standard livré avec le modèle CU... HOR convient pour des murs jusqu'à 30 cm d'épaisseur. Un terminal long pour des murs jusqu'à 60 cm d'épaisseur est livrable (voir options).



8577N213

Extrémités des espaces annulaires entre fourreau et tuyau de raccordement ou entre maçonnerie et tuyau de raccordement bouchées par interposition d'une matière neutre à l'égard du tuyau et du fourreau (ou de la maçonnerie).

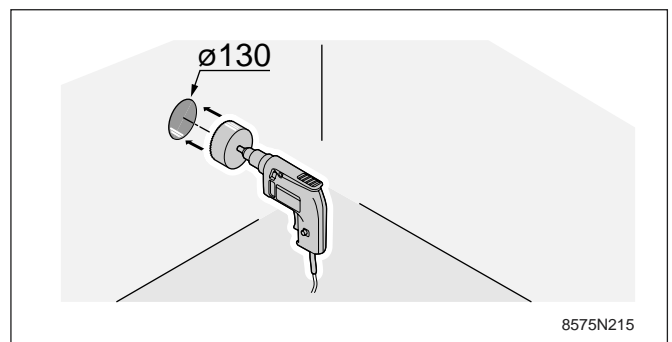
Produits de combustion

Air de combustion

Fourreau à installer lorsqu'il existe un risque de corrosion du tuyau ou d'altération de la paroi.

5.5.2 Percement du mur

Le percement de la paroi s'effectue au moyen d'une carotreuse réglée à un diamètre de 130 mm.



8575N215

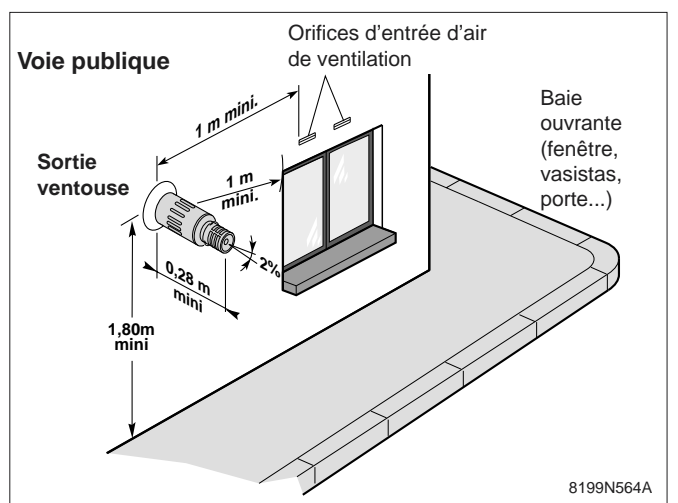
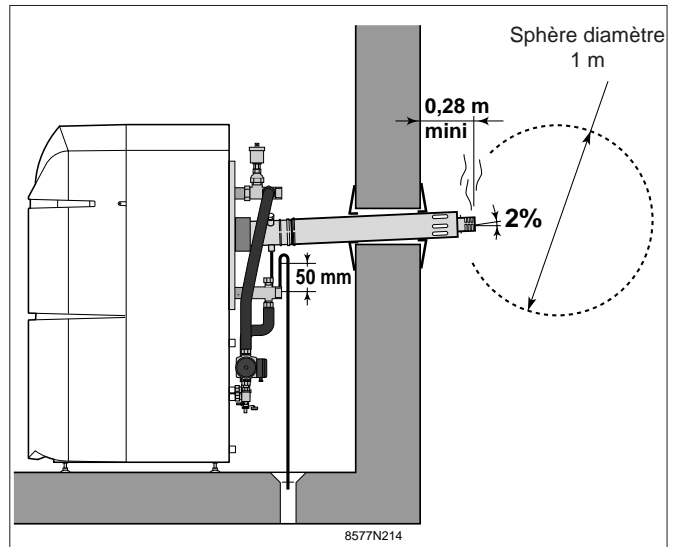
5.5.3 Débouché du terminal horizontal

Le terminal doit déboucher dans une zone où les gaz de combustion peuvent se diluer dans l'atmosphère sans risque d'être recyclés par la chaudière en fonctionnement et sans générer une quelconque nuisance sonore. On admet le développement d'une sphère de 1 mètre de diamètre comme zone minimale de dilution des produits de combustion.

- Dans tous les cas de figure, le circuit de combustion ne devra présenter aucun point bas non drainé, susceptible d'être à l'origine de rétention d'éléments liquides, par conséquent la partie horizontale doit être installée avec une légère pente vers l'intérieur (2%).

- Le terminal d'évacuation des produits de combustion doit être situé à 1 m au moins de toute baie ouvrante et à 1 m au moins de tout orifice d'entrée d'air de ventilation. Cette distance s'entend de l'axe de l'orifice d'évacuation au point le plus proche de la baie ouvrante ou de l'orifice d'entrée d'air de ventilation.

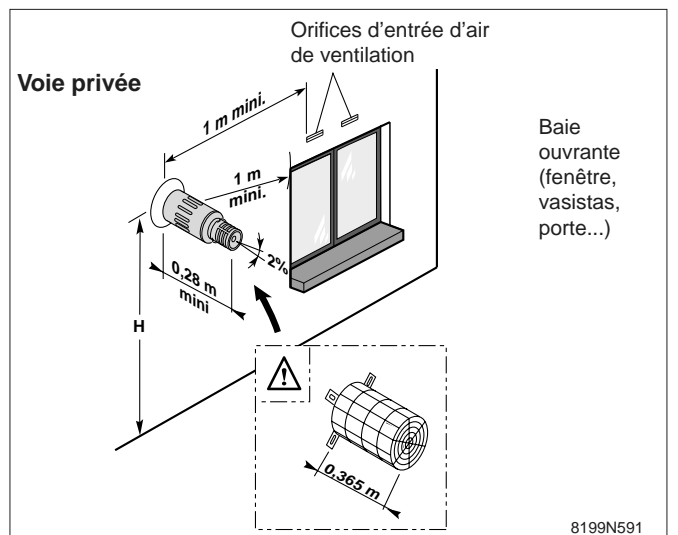
- Si le terminal d'évacuation des produits de combustion débouche sur une **voie publique**, il doit se trouver à une hauteur de **1,80 m mini**.



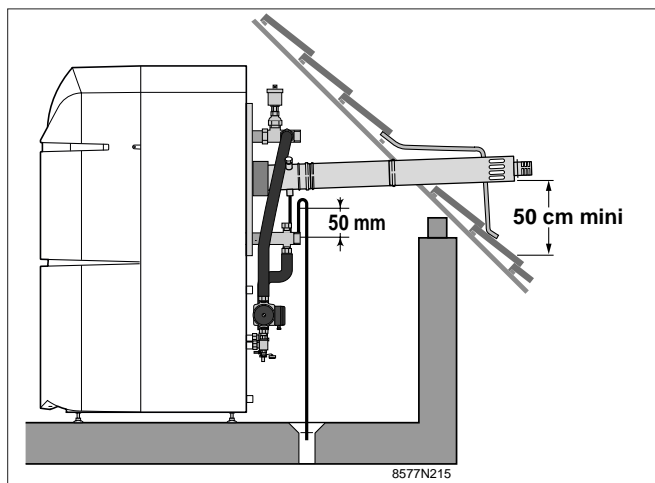
- Les orifices d'évacuation et de prise d'air des appareils à circuit étanche débouchant sur une **voie privée** à une hauteur **H** inférieure à 1,80 m au-dessus du sol doivent être protégés contre les interventions extérieures susceptibles de nuire à leur fonctionnement normal.

Dans ce cas, il faut mettre en place la grille de protection livrée en option.

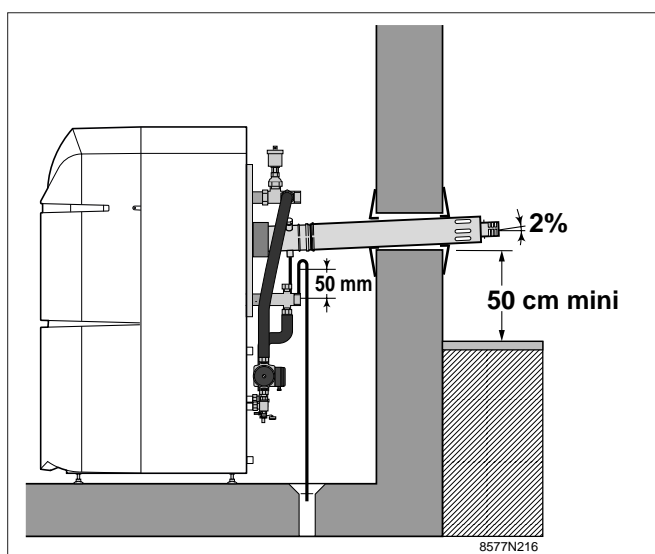
- Dans tous les cas, une hauteur **H** mini de 0,5 m doit être respectée.



- Dans le cas d'un terminal horizontal débouchant sur une toiture en pente, une distance minimale de 50 cm doit être respectée entre le bord inférieur du terminal et le versant du toit.

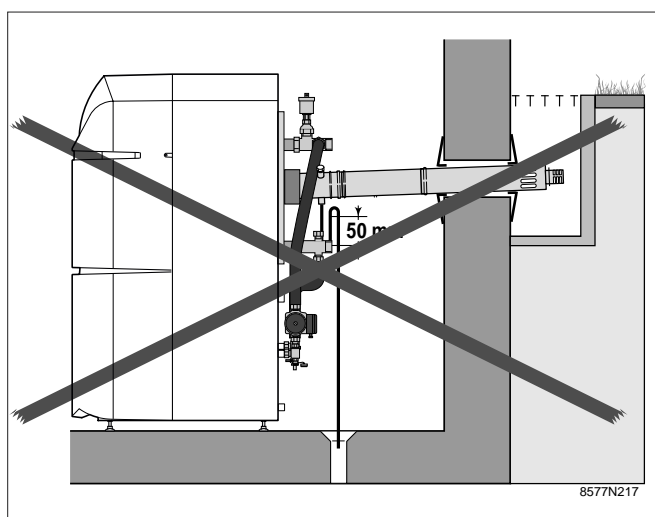


- Dans le cas d'un terminal horizontal débouchant au-dessus d'une surface horizontale (sol, terrasse, ...) une distance minimale de 50 cm doit être respectée entre le bord inférieur du terminal et cette surface.

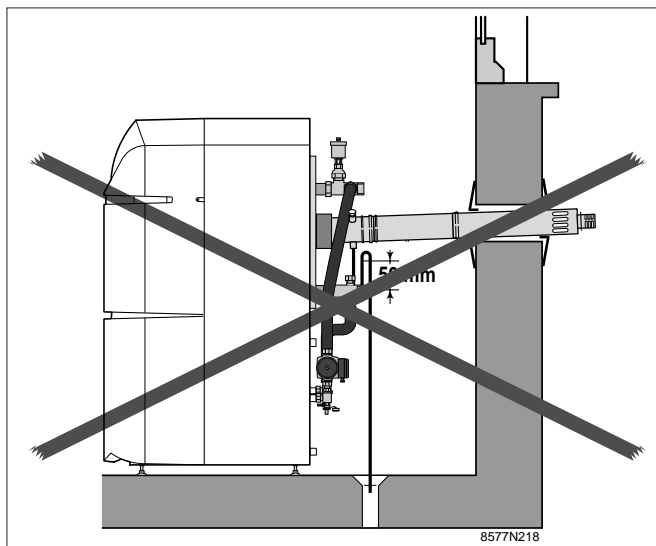


Configurations d'implantations interdites

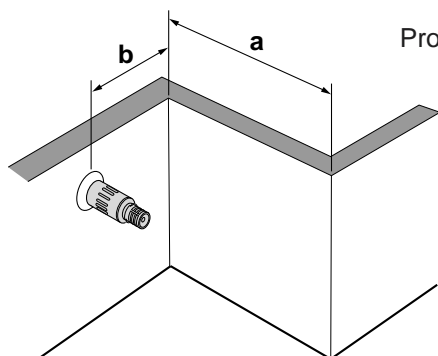
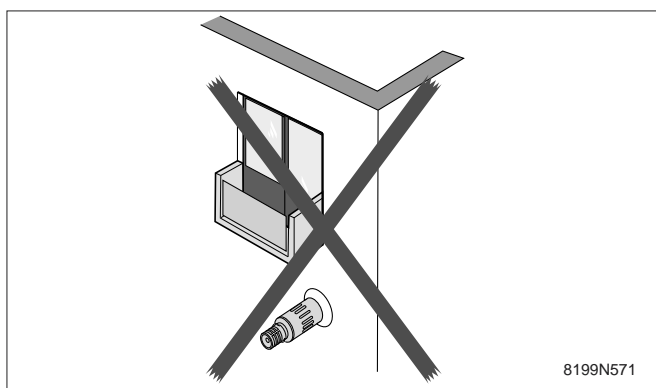
- En aucun cas, le terminal horizontal ne pourra être installé débouchant dans un "saut de loup".



- Le terminal horizontal ne doit pas être installé sous un ouvrant.

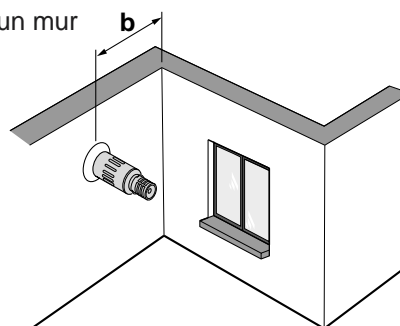


- Le terminal horizontal ne doit pas être installé sous un balcon.



Proximité de l'angle d'un mur

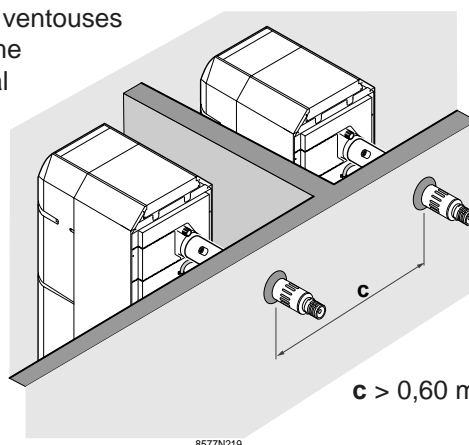
si $a \leq 0,50$ m, $b \geq 0,5$ m
si $a > 0,50$ m, $b \geq 0,80$ m



$b \geq 3$ m

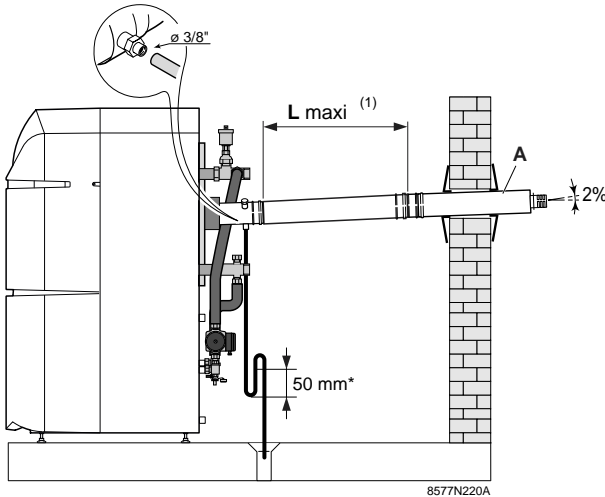
8199N570A

Sortie de 2 ventouses sur un même plan vertical



$c > 0,60$ m

5.5.4 Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse horizontale (type C13)



* Garde d'eau

L est une longueur équivalente en mètres et se détermine en additionnant les longueurs réelles en mètres des conduits air/fumées droits et les longueurs équivalentes des accessoires en tenant compte des correspondances ci-après :

- 1 coude à 90° (ø 80/125) correspond à **1,3 m**.
- 1 coude à 45° (ø 80/125) correspond à **0,8 m**.
- l'utilisation de la cartouche silencieux (livrable en option) amène une perte de charge supplémentaire équivalente à 2 m.

(1) **L maxi = 4 m** pour une chaudière CU.-154 F (de puissance utile 25 kW).

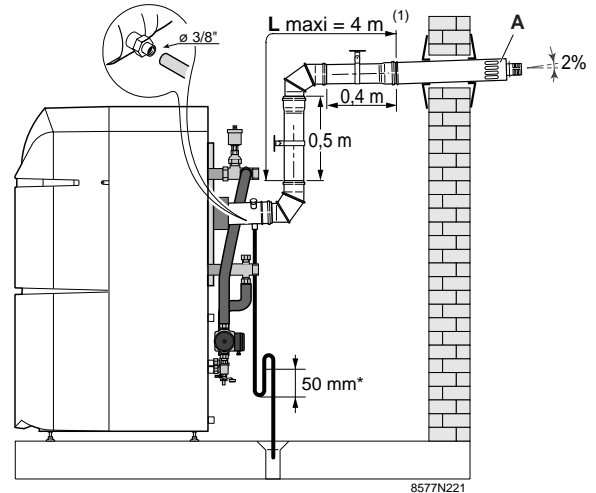
Pour des longueurs de ventouse hors terminal supérieures (entre 4 et 6 m dans le cas de la ventouse horizontale) un kit de transformation du brûleur OSC 151 LEV-F est disponible en option (colis FM106).

Pour des longueurs supérieures, nous consulter.

L maxi = 6 m pour une chaudière CU.-155 F (de puissance utile 30 kW).

A : Terminal horizontal standard - colis DB 90 (téléscopique de 70 à 90 cm, livré avec rosaces intérieure et extérieure et embout démontable pour un ramonage aisé) livré avec la chaudière CU... HOR, convient pour des murs jusqu'à 30 cm d'épaisseur. Un terminal horizontal long - colis DB 87 - pour des murs jusqu'à 60 cm d'épaisseur est livrable en option.

Exemple CU.-154 F



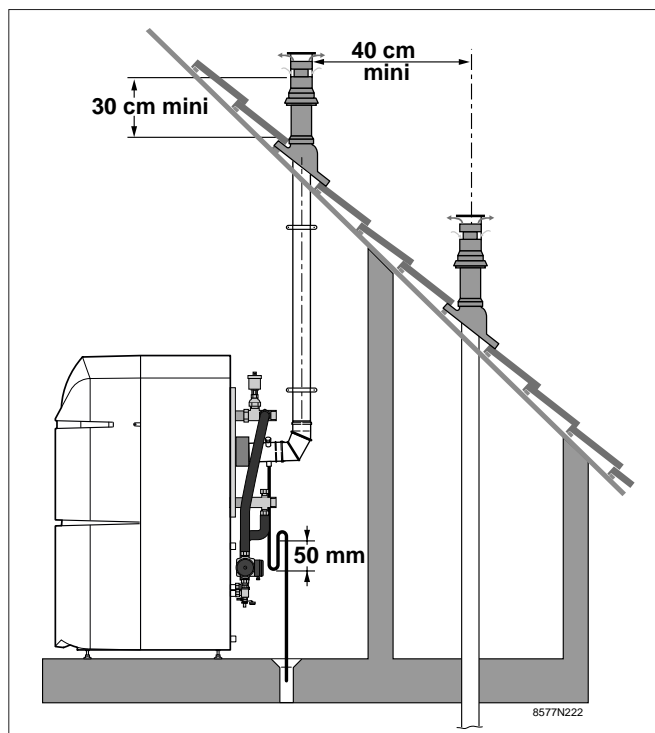
Nbre	Conduits	Longueur équivalente
1	Tronçon vertical 0,5 m	0,5 m
1	Coude 90°	1,3 m
1	Tronçon horizontal 0,4 m	0,4 m
L équivalente des conduits		2,2 m

Conclusion : **L** est inférieure, pour cette altitude, à la longueur maxi de conduits autorisée (4 m). Donc ce raccordement peut être réalisé.

5.6 Prescriptions complémentaires pour le raccordement à un terminal vertical (type C 33)

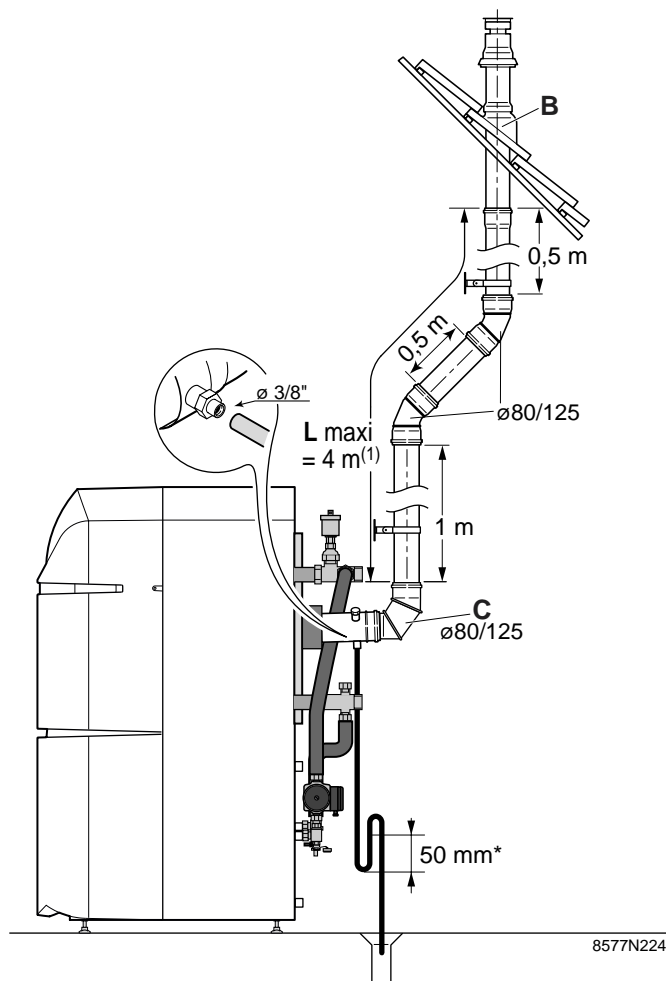
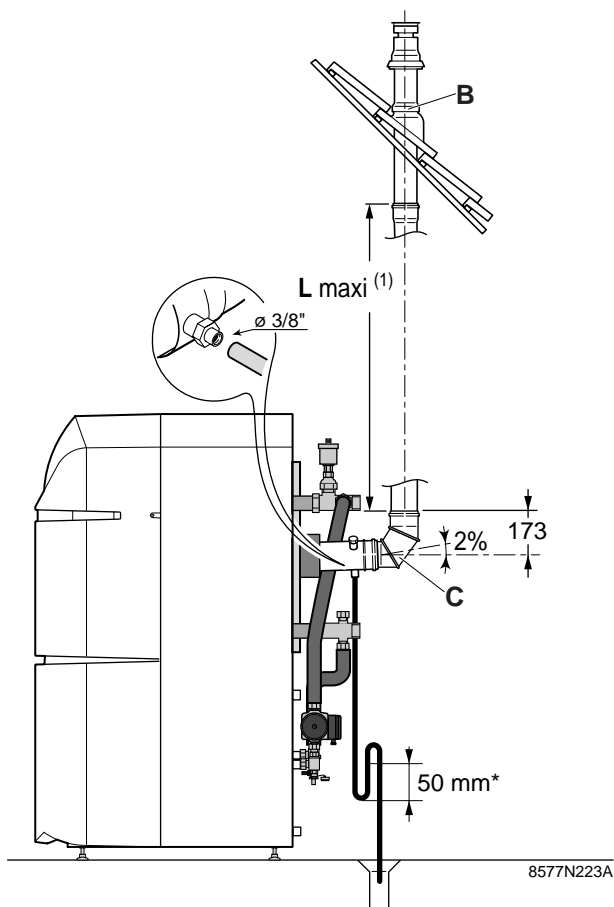
Outre les distances minimales par rapport aux ouvrants et entrées de ventilation (énoncées précédemment), l'implantation du terminal devra respecter les règles suivantes :

- le terminal vertical d'amenée d'air doit laisser une distance minimale de 30 cm entre le plan du toit (incliné ou plat) et la zone d'admission d'air pour permettre un fonctionnement correct en cas d'accumulation de neige.
- règle de proximité de deux terminaux :
 - de façon générale, il est recommandé de positionner deux terminaux adjacents dans un même plan horizontal
 - dans le cas où les deux terminaux ne peuvent être positionnés dans un même plan horizontal, l'axe du terminal le plus bas doit être au moins à 0,40 m du point le plus proche de l'orifice d'amenée d'air du terminal le plus élevé.



● Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse verticale (Type C33)

Exemple CU.-154 F



* Garde d'eau

L est une longueur équivalente en mètres et se détermine en additionnant les longueurs réelles en mètres des conduits air/fumées droits et les longueurs équivalentes des accessoires en tenant compte des correspondances ci-après :

- 1 coude à 90° (ø 80/125) correspond à **1,3 m**.
- 1 coude à 45° (ø 80/125) correspond à **0,8 m**.

(1) **L maxi** = 4 m pour une chaudière CU.-154 F (de puissance utile 25 kW).

Pour des longueurs de ventouse hors terminal supérieures (entre 4 et 6 m dans le cas de la ventouse horizontale) un kit de transformation du brûleur OSC 151 LEV-F est disponible en option (colis FM106).

Pour des longueurs supérieures, nous consulter.

L maxi = 6 m pour une chaudière CU.-155 F (de puissance utile 30 kW).

Pour des longueurs supérieures, nous consulter.

B : Terminal vertical noir - colis DB 91 - livré avec la chaudière CU... VER (sur demande un terminal de couleur rouge - colis DB 89 - peut être livré).

C : Coude à 90 ° livré avec la chaudière.

Nbre	Conduits	Longueur équivalente
1	Tronçon vertical 1	1,0 m
1	Coude 45°	0,8 m
1	Tronçon incliné 0,5 m	0,5 m
1	Coude 45°	0,8 m
1	Tronçon vertical 0,5 m	0,5 m
L équivalent des conduits		3,6 m

Conclusion : **L** est inférieure, pour cette altitude, à la longueur maxi de conduits autorisée (4 m). Donc ce raccordement peut être réalisé.

6. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Pour effectuer les raccordements électriques, il faut se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande de la chaudière.

7. MISE EN SERVICE



Les remplissages, purges et contrôles d'étanchéité des circuits eau chaude sanitaire et chauffage doivent avoir été effectués conformément au chapitre 4.4 ci-avant.



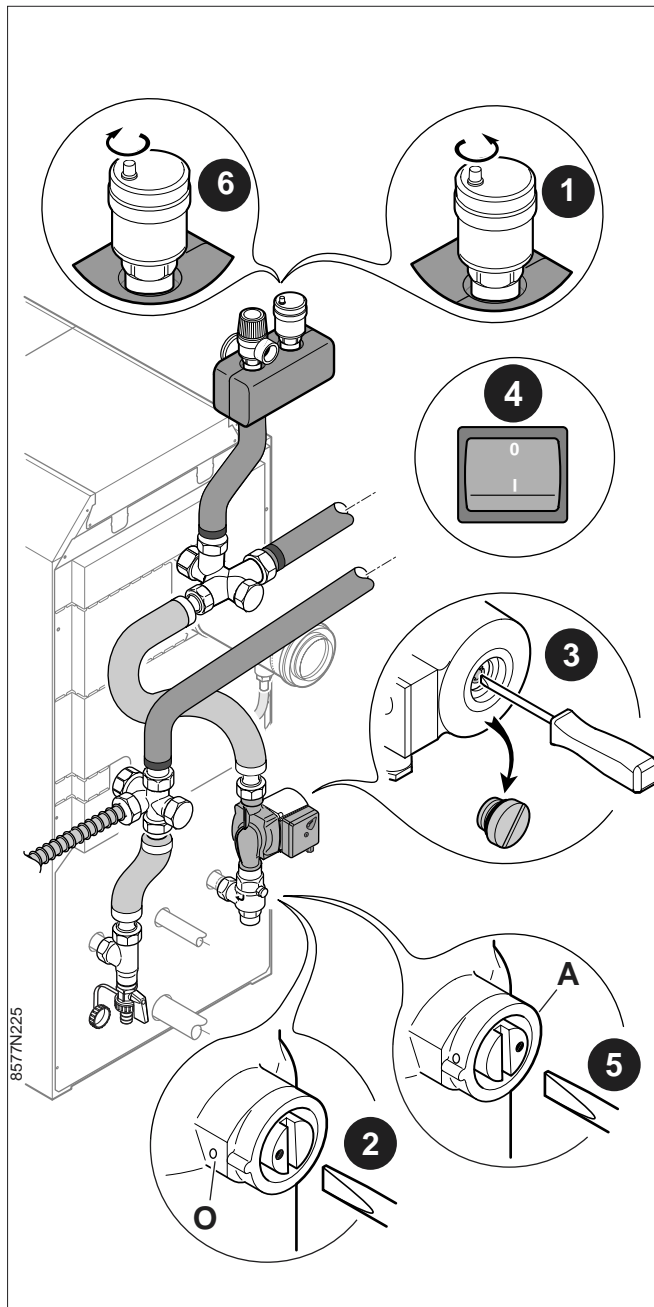
Pour effectuer la mise en service de la chaudière, il faut se reporter :

- à la **notice** livrée avec le **tableau de commande** de la chaudière
- à la **notice** livrée avec le **brûleur**
- **aux instructions suivantes** pour le préparateur de l'eau chaude sanitaire.

- 1 Dévisser, au besoin, de quelques tours le capuchon du purgeur automatique.
- 2 Mettre, si nécessaire, le marquage de la vis du clapet équerre anti-thermosiphon en position ouverte (O)
- 3 Vérifier que la pompe de charge est dégommée.
Pour cela :
 - dévisser le bouchon de protection à l'avant de la pompe
 - engager un tournevis dans la fente de l'axe de la pompe
 - tourner, sans brutalité, plusieurs fois l'axe à droite et à gauche
 - remonter le bouchon de protection sur la pompe.
- 4 Mettre l'interrupteur du tableau de commande de la chaudière sur marche (I) (cf. notice tableau de commande).
Une séquence de purge automatique de l'échangeur du préparateur est enclenchée pendant une minute par fonctionnement intermittent de la pompe de charge sanitaire et de la pompe chauffage, avant de basculer en mode de fonctionnement automatique.
Cette séquence de purge n'est pas activée si la température du ballon est supérieure à 25° C.
Répéter, au besoin, cette opération 3 à 4 fois selon la capacité du ballon en actionnant le bouton marche/arrêt de la chaudière.
- 5 Remettre le clapet équerre anti-thermosiphon en position automatique (repère • sur A).
- 6 Revisser le capuchon du purgeur automatique.



Une nouvelle purge aux points hauts de l'installation devra être effectuée durant la mise en service de l'installation et quelques temps après celle-ci.
Effectuer l'appoint d'eau qui en résultera.



Pendant le réchauffage de l'eau sanitaire, une certaine quantité d'eau peut s'échapper par la soupape ou le groupe de sécurité par suite de la dilatation de l'eau contenue dans le ballon.

Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ce phénomène absolument normal, qui ne doit en aucun cas être entravé.

8. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES

8.1 Installation

● Niveau d'eau

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter, s'il y a lieu, en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière chaude.

Cette opération ne doit se faire que quelques fois par saison ; dans le cas contraire, chercher la fuite probable et y remédier sans délai.

● Organes de sécurité

Vérifier régulièrement et à minima lors du nettoyage de la chaudière, le bon fonctionnement des organes de sécurité et en particulier de la soupape du circuit chauffage.

Remarque

Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.

Exemple : absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

8.2 Chaudière

Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

Le nettoyage de la chaudière doit se faire aussi souvent que nécessaire et **comme la cheminée au moins 2 fois par an** voire davantage selon :

- la réglementation en vigueur,
- le contrat d'assurance souscrit.

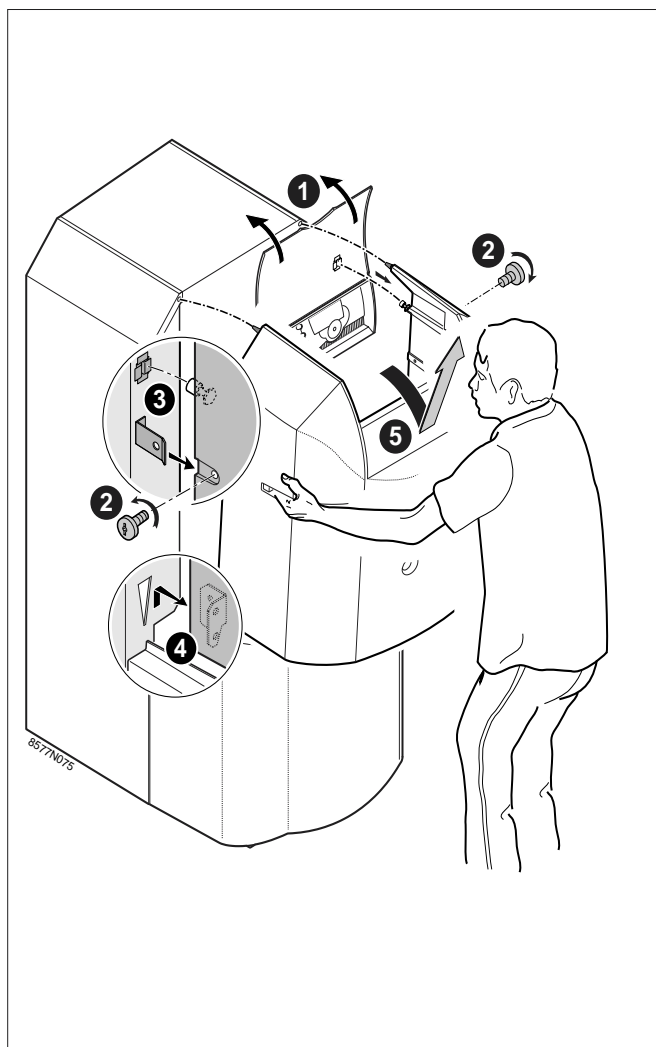


Les opérations décrites ci-après se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

Pour accéder aux différents organes à entretenir et à vérifier, il faut démonter le panneau avant de l'habillage de la chaudière.

Pour cela :

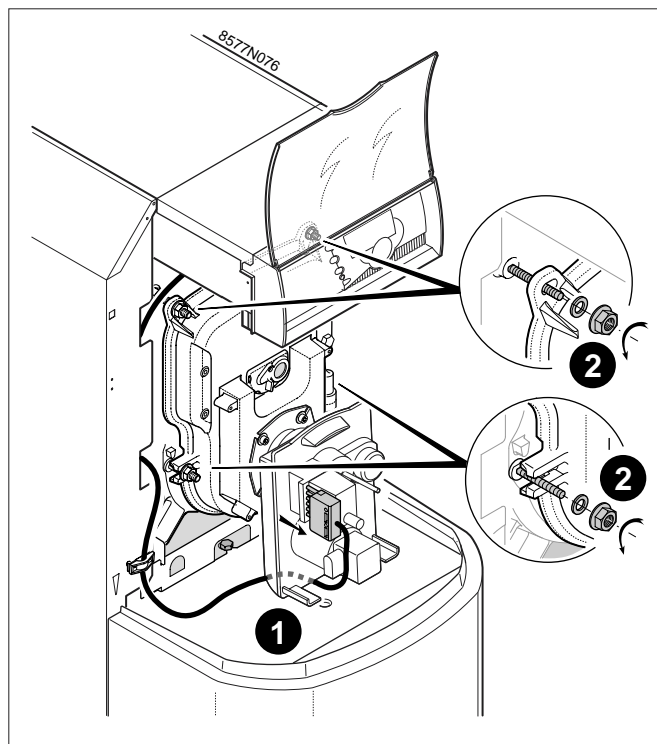
- 1** Soulever la vitre.
- 2** Dévisser les deux vis latérales de fixation du panneau avant.
- 3** Décliper le panneau avant des clips en partie supérieure.
- 4** Retirer le panneau avant des encoches situées dans le bas des panneaux latéraux.



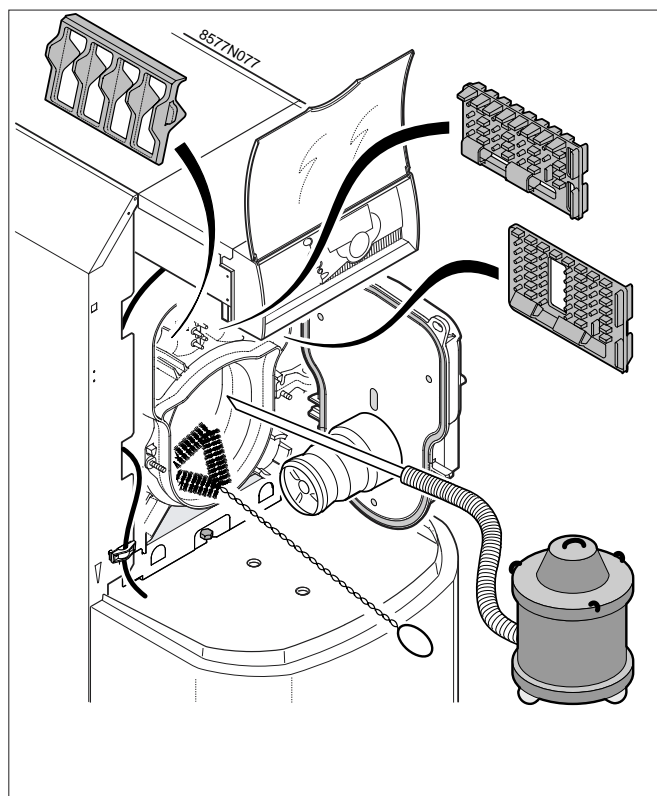
8.2.1 Ramonage de la chaudière

8.2.1.1

- 1 Débrancher le câble brûleur.
- 2 Dévisser les 4 écrous à embase avec rondelles plates (clé de 13) puis ouvrir la porte foyer.



- Enlever les accélérateurs de convection.
- Ramoner soigneusement les carnaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet.
- Brosser également le foyer.
- Aspirer les suies dans le bas des carnaux et dans le foyer, à l'aide d'un aspirateur dont le diamètre du tube d'aspiration est inférieur à 40 mm.
- Remettre les accélérateurs de convection en place.
- Refermer la porte foyer.



8.2.1.2 Ramonage chimique

A. Principe général

Le ramonage des chaudières est traditionnellement réalisé mécaniquement. Il existe actuellement des méthodes de ramonage chimique qui facilitent ces travaux d'entretien.

Un réactif chimique est appliqué sur les surfaces d'échange de la chaudière.

Après application, la réaction est complétée par une mise à feu du brûleur.

Les dépôts initiaux sont neutralisés et pyrolysés. Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brosse ou par aspiration.

B. Les produits

Le produit doit être adapté aux chaudières à corps en fonte. Différents fabricants proposent des produits sous forme de concentré liquide ou d'aérosol.

Les aérosols sont conditionnés en bombe de 0,5 à 1 l permettant le traitement d'une chaudière domestique (Se référer aux instructions fournies avec le produit).

Les produits liquides sont disponibles en bidons de 1 à 50 l. Ces liquides concentrés sont dilués avant application avec un pulvérisateur.

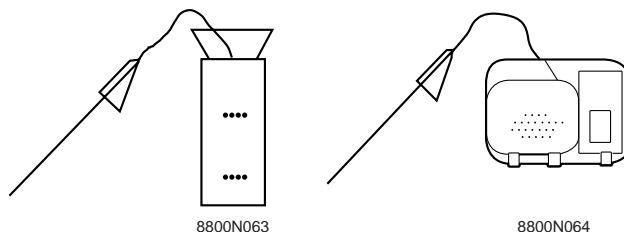
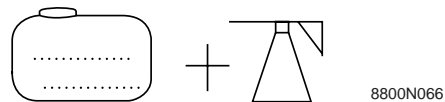
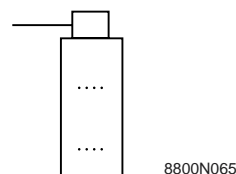
Les pulvérisateurs existent sous diverses formes adaptées à l'usage prévu :

- Pulvérisateur de faible capacité (2 ou 3 l) avec réservoir incorporé pour petites chaudières et fréquence modérée. Mise en pression manuelle du réservoir.

- Pulvérisateur de 5 l avec réservoir séparé, lance et tube de liaison. Les lances permettant une application aisée en fond de foyer par exemple.

Mise en pression manuelle du réservoir.

- Pulvérisateur assisté par moteur de mise en pression avec réservoir, lance et tube de liaison. Ces pulvérisateurs sont utilisés pour des usages intensifs.



C. Mode opératoire

Enlever les turbulateurs

Le mode opératoire repris correspond aux cas standard d'utilisation. Il convient de se reporter aux instructions du fabricant pour les conseils spécifiques au produit employé.

Application

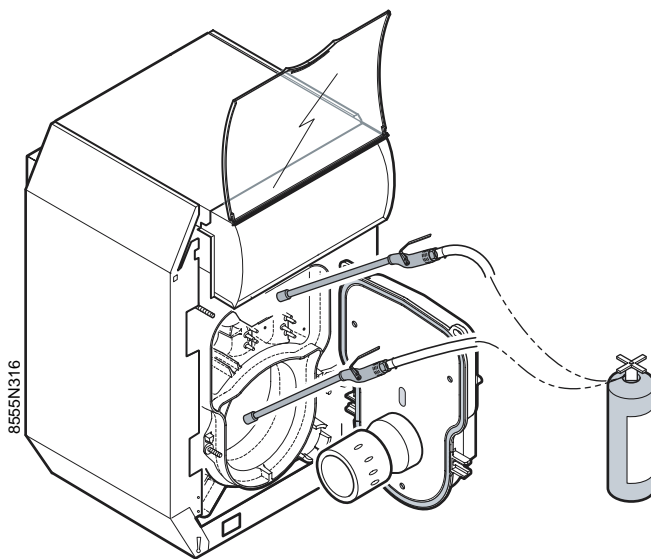
- En fonction du produit, la chaudière doit être froide ou en température (se référer aux instructions fournies avec le produit).

- Application directe sur les surfaces d'échange avec les bombes aérosols.

- Les concentrés sont dilués dans des proportions de 1/5 à 1/20 en fonction du produit et de l'état de la chaudière.

- L'application avec le pulvérisateur s'effectue en partie supérieure de la chaudière et sur les parois du foyer. Les surfaces sont mouillées mais non lavées et il n'est pas nécessaire de pénétrer avec le pulvérisateur entre les surfaces d'échange.

- Un volume d'un litre de solution diluée est généralement utilisé pour 1 m² de surface d'échange (chaudière domestique), soit de 0,05 et 0,2 l de concentré.



D. Mise à feu

La mise à feu du brûleur est effectuée après un temps de pénétration du produit de 2 à 5 mn.

(Se référer aux instructions fournies avec le produit).

E. Nettoyage

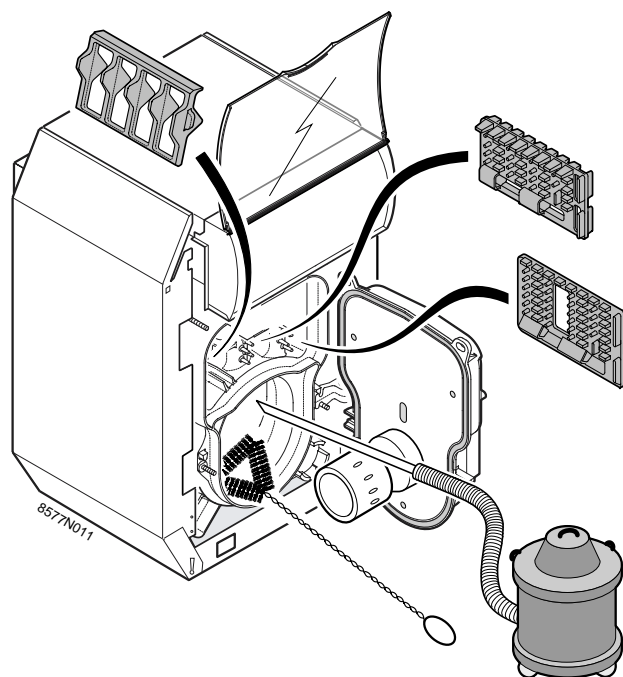
Un brossage léger permet d'enlever les résidus pulvérulents subsistant après combustion.

Les résidus retombés dans le foyer peuvent être récupérés avec un aspirateur.

Pour certains produits, une courte application après nettoyage permet d'obtenir un effet préventif limitant les dépôts sur les surfaces d'échange.

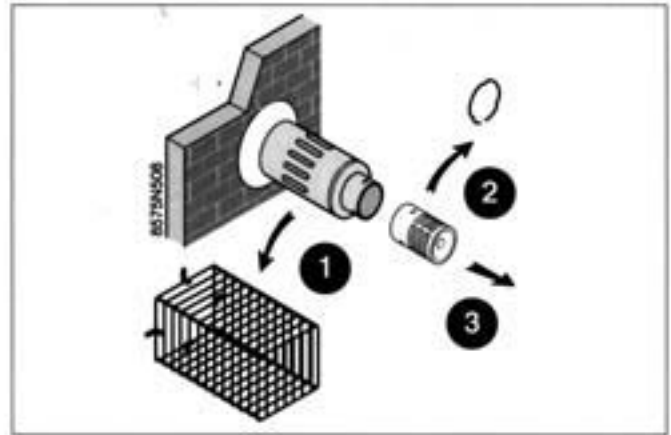
Remettre les turbulateurs.

Refermer la porte foyère et remonter le capot avant après avoir effectué l'entretien du brûleur.



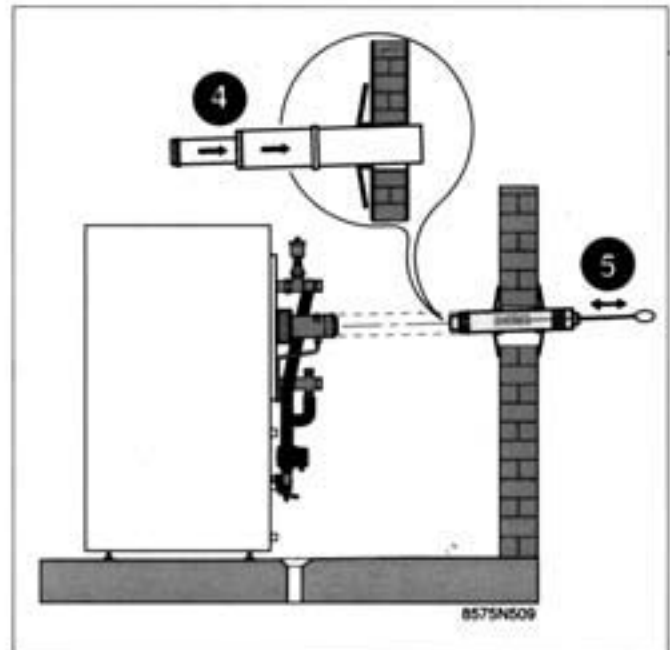
8.2.2 Entretien des conduits de fumées

A. Démontez la grille **1**, le circlip **2**, l'embout **3** et les nettoyez.

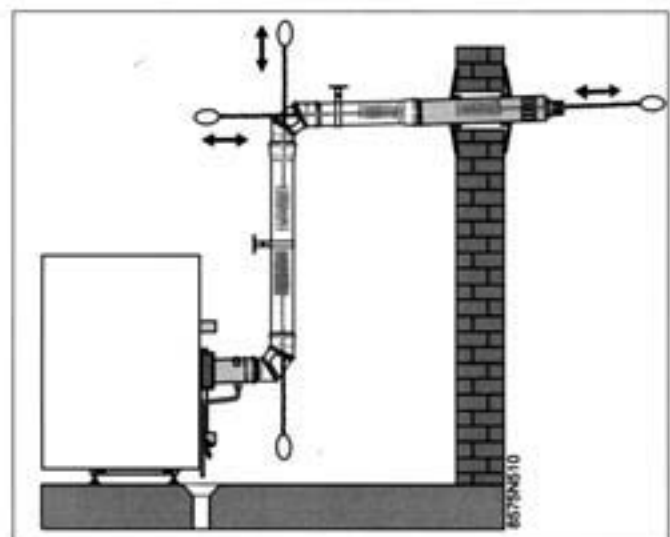


B. - Faire coulisser les tubes **4** du terminal.

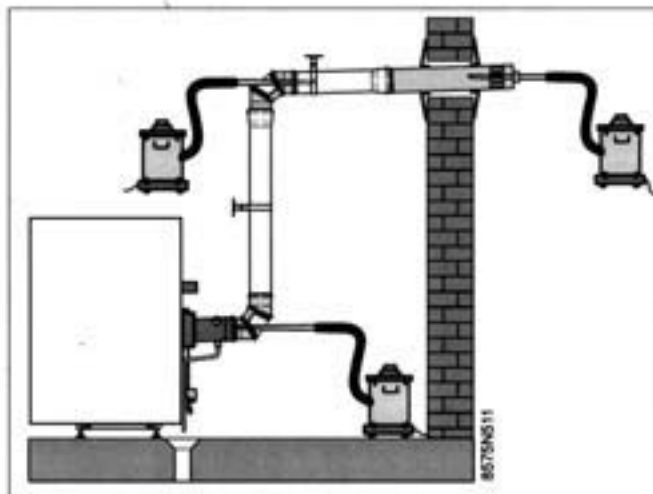
- Brosser l'intérieur des conduits en utilisant impérativement un goupillon en plastique **5** (non livré).



C. Raccordements avec coudes : utiliser les trappes de nettoyage.

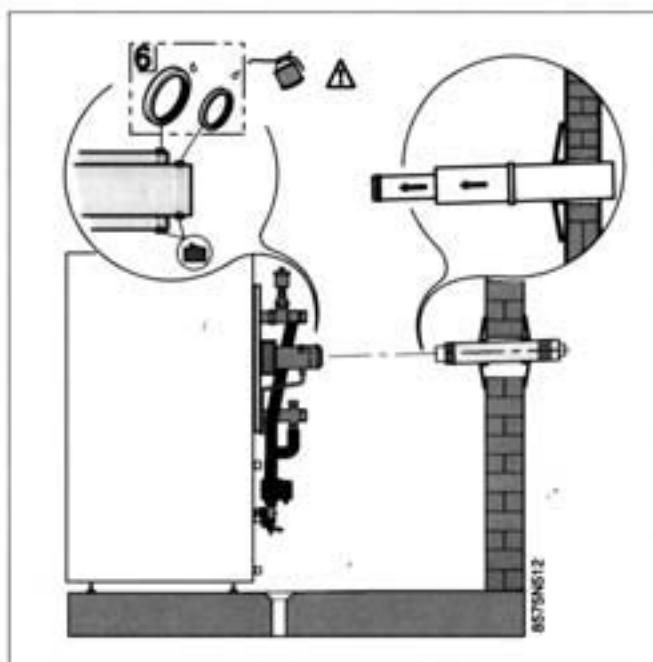


D. Aspirer la suie restante.



E. - Remonter le terminal en vérifiant l'état des joints **6** ; les changer ou les graisser s'ils sont abîmés.

- Remettre en place l'embout, le circlip et la grille dans le sens inverse de l'étape A.



8.2.3 Entretien du brûleur

Pour l'entretien du brûleur, se reporter à la notice livrée avec celui-ci.

8.2.4 Préparateur d'eau chaude sanitaire

Soupape ou groupe de sécurité



IMPORTANT : La soupape ou le groupe de sécurité à soupape doivent être manoeuvrés périodiquement (au moins 1 fois par mois). Pour cela, se reporter à la notice jointe à la soupape ou au groupe de sécurité. Cette manoeuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts pouvant à la longue entraver le bon fonctionnement de la soupape. **Le non respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du ballon et l'annulation de sa garantie.**

Détartrage

Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé de demander à l'installateur d'effectuer annuellement un **détartrage** de l'échangeur du préparateur afin d'en préserver les performances.

Opérations à effectuer pour le détartrage et le contrôle visuel



Prévoir un joint à lèvres neuf pour le tampon de visite avant d'entreprendre les travaux.

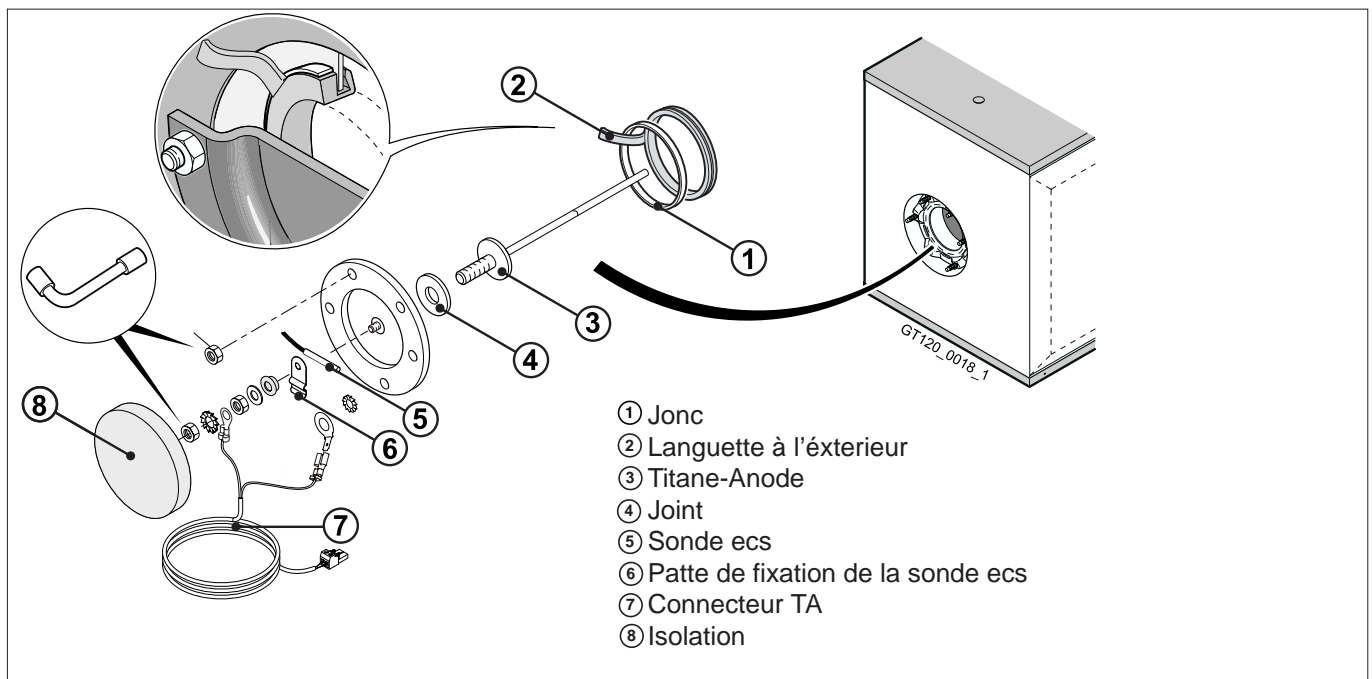
- Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire et vidanger le ballon d'eau sanitaire. Pour effectuer la vidange, ouvrir le robinet de vidange ou mettre le groupe en position vidange et ouvrir un robinet d'eau chaude pour permettre une entrée d'air.
- Retirer la sonde eau chaude sanitaire.
- Déposer le tampon de visite (clé de 13 mm).
- Enlever, si nécessaire, le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. L'échangeur devra être détartré si besoin est, afin de garantir ses performances.

- Remonter le tampon de visite en veillant à placer la patte de fixation de la sonde vers la bas.
 - remplacer le joint à lèvres et le positionner dans l'orifice de visite en veillant à placer la languette de ce dernier à l'extérieur du ballon.
 - positionner le jonc métallique autour du joint en veillant à placer la languette au-dessus du jonc.
 - fixer le tampon sur la bride à l'aide des 6 écrous en serrant uniformément en étoile.



Le serrage des écrous du tampon de visite ne doit pas être exagéré (8 Nm ± 1). Utiliser pour cela une clé dynamométrique. Nota : on obtient approximativement 6 Nm en tenant la clé à pipe par le petit levier.

- Remplir le ballon et le circuit d'eau sanitaire (cf. § 4.4) afin de vérifier l'étanchéité du tampon de visite.



Une fois toutes les opérations d'entretien de la chaudière réalisées,

- remonter le panneau avant de la chaudière en procédant en sens inverse du démontage

- effectuer la mise en service en se reportant
 - à la notice du tableau de commande de la chaudière
 - à la notice du brûleur
 - à la notice chaudière.

8.3 Nettoyage de l'habillage et de la vitre

Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.

Rincer à l'eau claire et sécher avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

8.4 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière (une ou plusieurs années)

Faire ramoner soigneusement la chaudière et les conduits concentriques d'amenée d'air et d'évacuation des produits de combustion. Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

Nous recommandons d'enlever en plus le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et de fermer la buse avec un tampon.

8.5 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel

● Circuit chauffage

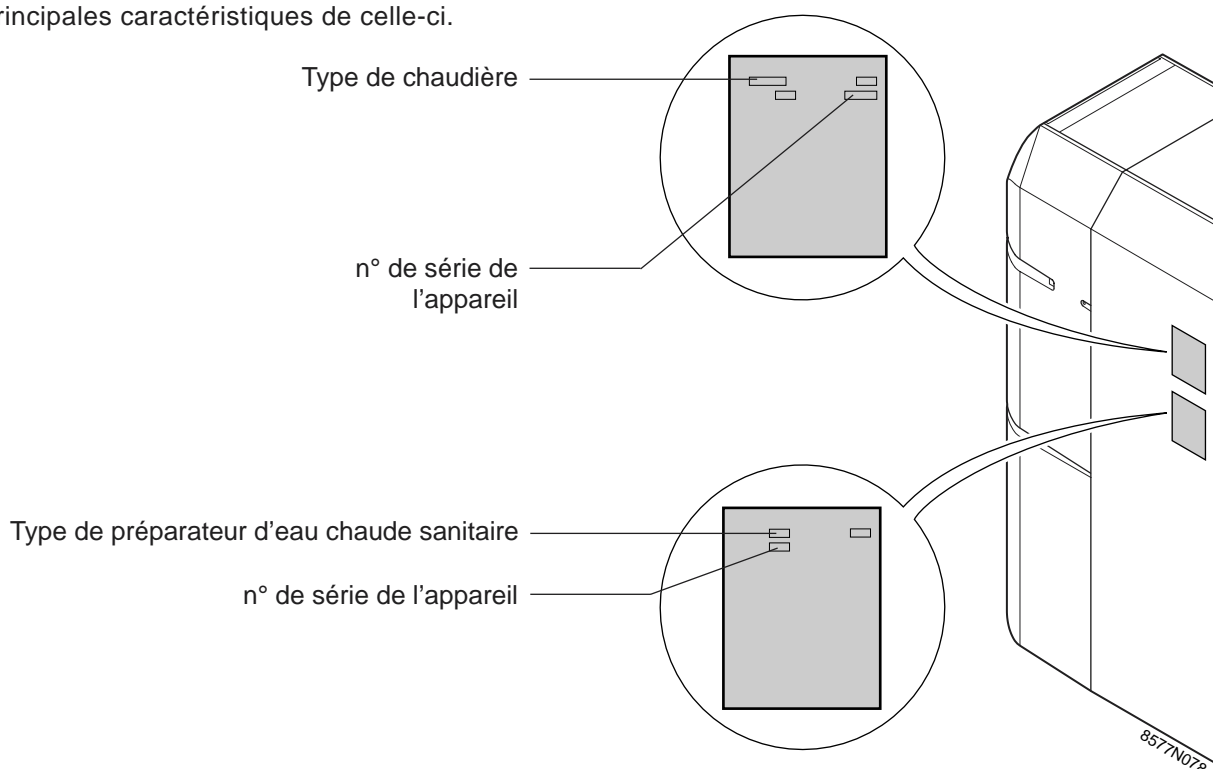
Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation.

● Circuit sanitaire

Le ballon et les tuyauteries d'eau chaude et d'eau froide sanitaire doivent être vidangés.

8.6 Plaquette signalétique

Les plaquettes signalétiques qui ont été apposées sur le côté de la chaudière lors de son installation permettent l'identification exacte de la chaudière. Elles indiquent les principales caractéristiques de celle-ci.



9. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE

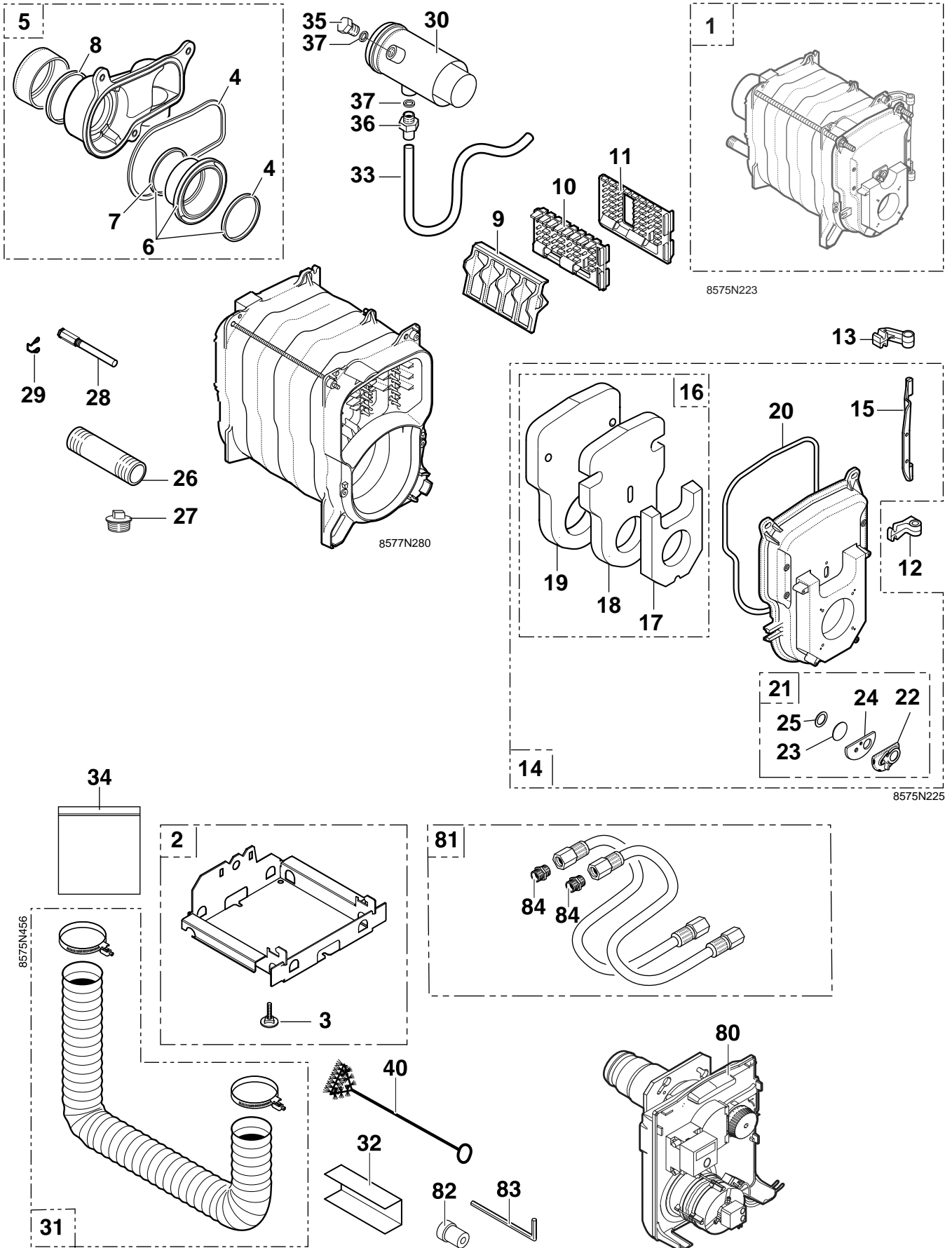
- **Corps de chaudière, Habillage et Préparateur** : se reporter en pages suivantes.
- **Tableau** : se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande.
- **Brûleur** : se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

Pièces de rechange

⚠ Pour chaudières CU-150F avec anode magnésium

Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste, en face du repère de la pièce désirée.

CORPS DE CHAUDIÈRE



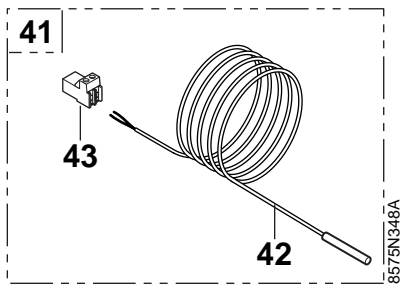
8575N223

8577N280

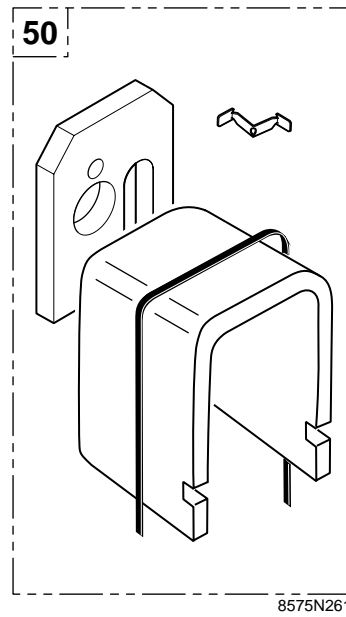
8575N225

8575N456

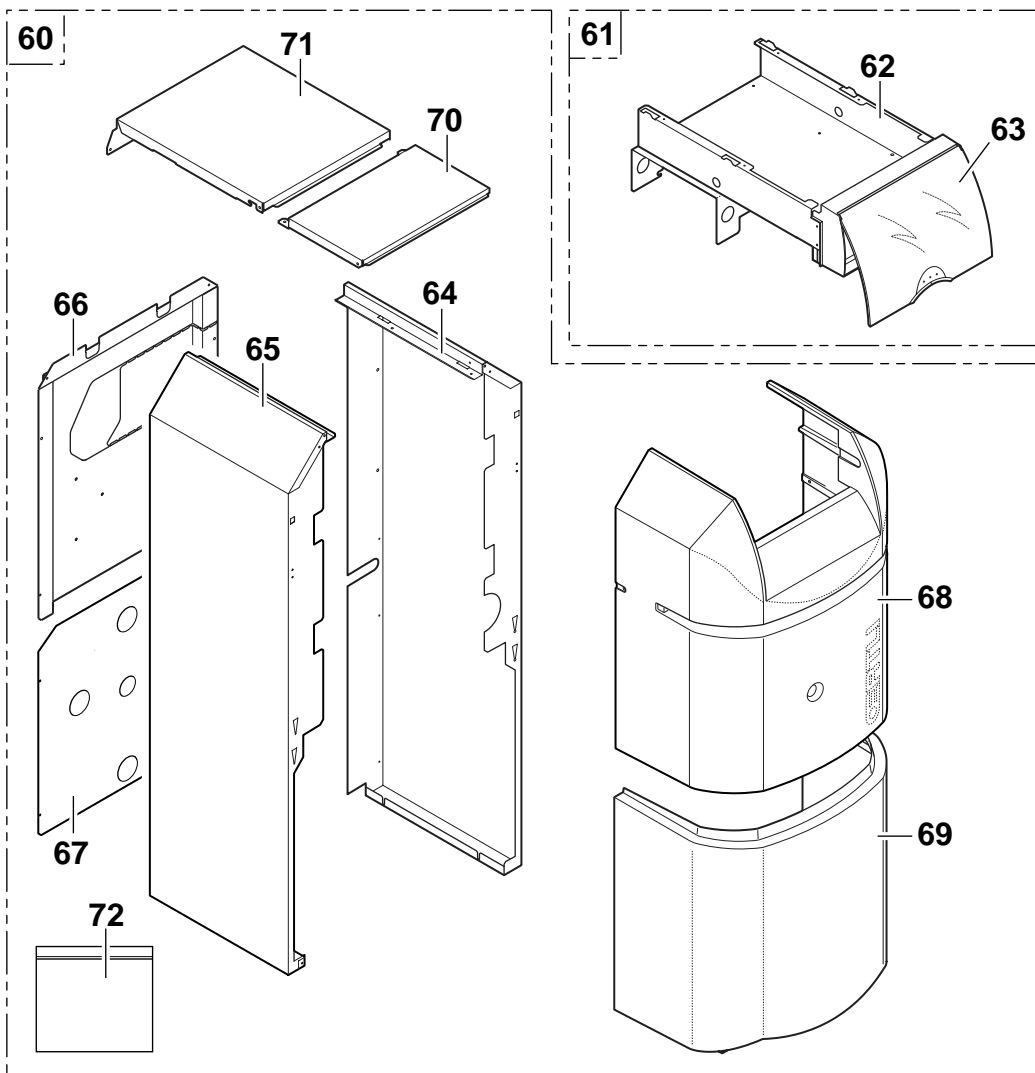
DIVERS



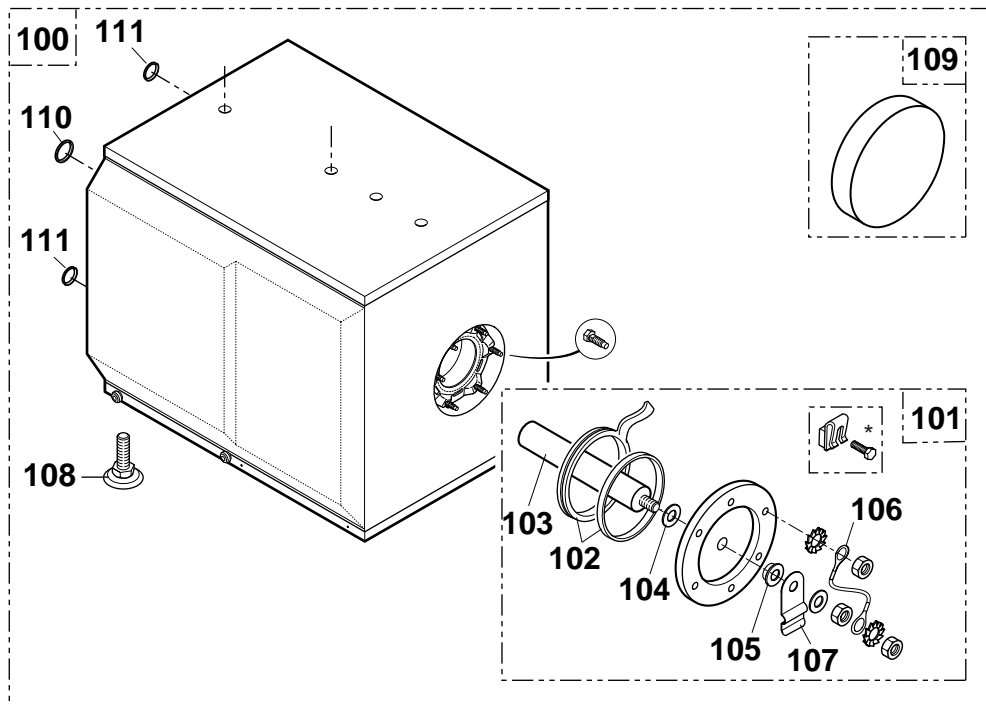
ISOLATION



HABILLAGE

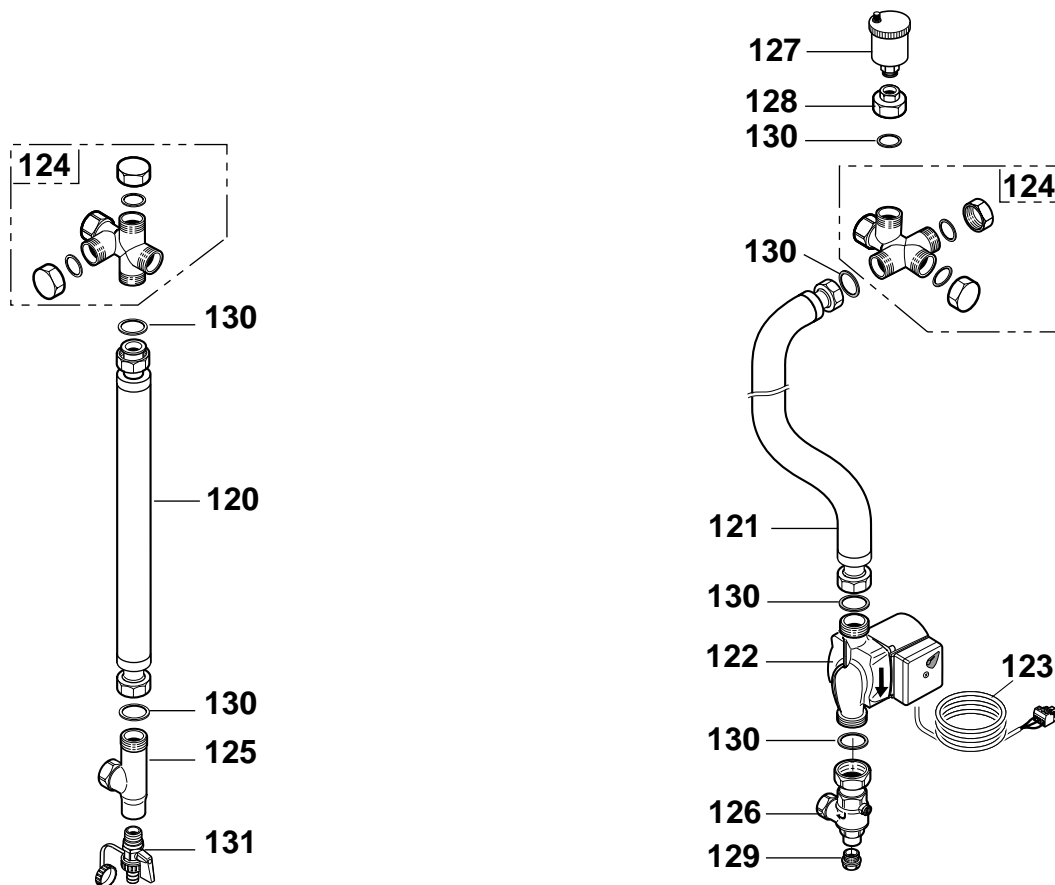


BALLON Li 130 (Colis BH 70)



* Fixation pour version avant 06/2002

KIT DE LIAISON CHAUDIERE/BALLON LI 130 (Colis BH71)



8575N285A

CU.-154 F / CU.-155 F - Pour chaudières CU-150F avec anode magnésium

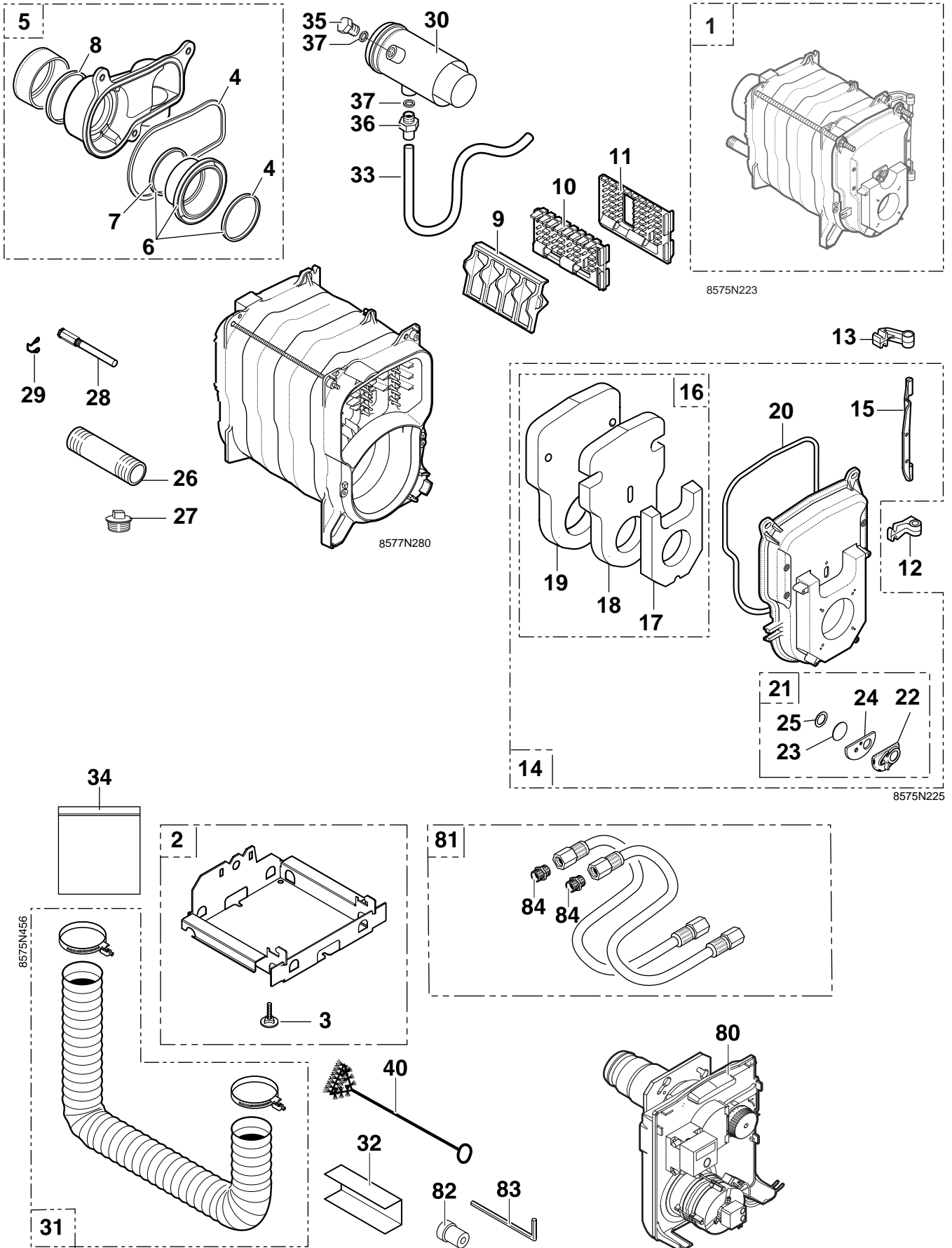
Rep.	Code n°	DESIGNATION	Rep.	Code n°	DESIGNATION
		CORPS DE CHAUDIERE	60	100001411	Habillage complet CU.-155 F colis FT 39
1	182 041	Corps CU.-154 F	61	182 088	Traverse support complète
1	200001637	Corps CU.-155 F	62	182 039	Carcasse tableau
2	182 087	Socle complet 4 éléments	63	182 040	Vitre
2	182110	Socle complet 5 éléments	64	182 090	Panneau latéral droit complet 4 éléments
3	180 331	Pieds réglables M 10 x 35	64	182 118	Panneau latéral droit complet 5 éléments
4	180 122	Cordon ø 8 silicone	65	182 089	Panneau latéral gauche 4 éléments
5	181 353	Buse complète ø 125	65	182 116	Panneau latéral gauche 5 éléments
6	181 315	Buse ø 80 complète	66	182 091	Panneau arrière
7	181 316	Joint à lèvres viton ø 80	67	182 094	Panneau arrière ballon
8	181 317	Joint à lèvres silicone ø 125	68	182 095	Capot supérieur complet
9	121 866	Turbulateur gauche	69	182 096	Capot inférieur complet
10	121 867	Turbulateur central	70	182 092	Chapiteau avant
11	121 868	Turbulateur droit	71	182 093	Chapiteau arrière 4 éléments
12	123 192	Charnière inférieure	71	182 120	Chapiteau arrière 5 éléments
13	123 193	Charnière supérieure	72	702 311	Visserie habillage
14	181 532	Porte foyère peinte			
15	123 196	Axe pour porte			BRÛLEUR
16	702 310	Isolation porte foyère complète			Consulter la liste spécifique séparée du brûleur.
17	181 533	Isolation avant porte	80	107 942	Brûleur OCS 151 LEV-F 4 éléments
18	181 534	Isolation interieure porte	80	108 894	Brûleur OP 152 LEV-F 5 éléments
19	181 535	Isolation arrière porte	81	182 097	Rallonges flexible lg. 400mm
20	121 870	Cordon fibre de verre siliconé ø 10	82	012 103	Rallonge de réarmement
21	181 536	Voyant complet porte	83	104 586	Clé 6 pans
			84	061 850	Raccord
		DÉTAIL DU VOYANT			
22	181 537	Rosace			PREPARATEUR D'EAU CHAUDE SANITAIRE Li 130
23	181 539	Vitre	100	182 144	Ballon moussé Li 130
24	181 538	Isolation rosace	101	182 145	Tampon de visite ø 112-Li 130
25	181 540	Joint pour voyant	102	126 479	Kit joint ép. 7 mm + jonc 5 mm
			103	121 119	Anode complète ø 33 - lg. 330 mm
26	180 561	Tube départ/retour 1"1/4 Lg 150	104	603 353	Joint ø 25x8,5x2
27	600 684	Bouchon 1/2"	105	124 474	Entretoise nylon M 8
28	123 205	Doigt de gant 1/2" - LG 145	106	124 825	Fil de masse
29	120 166	Ressort doigt de gant	107	182 076	Patte de fixation sonde
30	181 326	Conduit raccordement chaudière ø125	108	180 331	Pied réglable M 10 x 35
31	181 327	Flexible master clip ø 80	109	182 143	Isolation tampon
32	182 045	Protection flexible	110	182 077	Joint EPDM 1"
33	182 046	Tube évacuation condensats	111	182 078	Joint EPDM 3/4"
34	121 874	Sachet visserie corps			
35	181 817	Bouchon pour prise de mesure			Kit de liaison chaudière/ballon Li 130 (Colis BH 71)
36	182 043	Douille de raccordement siphon	120	182 085	Flexible inox calorifugé lg. 350 mm
37	182 044	Joint torique	121	182 086	Flexible inox calorifugé lg. 900 mm
			122	181 526	Circulateur UPS 15-50 130 3H
		DIVERS	123	182 082	Câble pompe de charge
40	121 883	Brosse	124	182 081	Ensemble croix racc. 1"1/4
41	702 312	Sonde ecs montée (Lg 2 M)	125	182 083	Coude 90° Rp 3/4 - G1 - Rp 1/2
42	182 098	Sonde KVT 60 (Lg 2M)	126	182 084	Clapet antiretour Rp 3/4 - G1
43	182 099	Connecteur 2 pts s. ecs	127	181 525	Purgeur OVENT. 1088303 - R 3/8
			128	181 524	Réduction laiton G1-G3/8
		ISOLATION CORPS	129	122 415	Bouchon plein 1/2"
50	182 047	Isolation corps CU.-154 F	130	122 418	Joint vert ø 30x21x2
50	200001262	Isolation corps CU.-155 F	131	181 971	Robinet de vidange 1/2"
		HABILLAGE			TABLEAU DE COMMANDE
60	163 158	Habillage complet CU.-154 F colis FT 29			Consulter la liste spécifique séparée du tableau de commande

Pièces de rechange

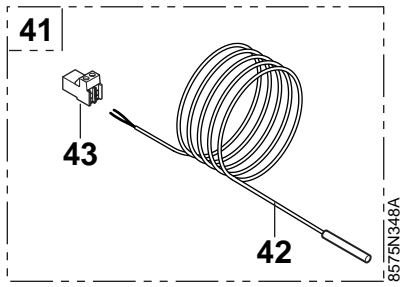
⚠ Pour chaudières CU-150F avec anode titane (OECOPROTECT)

Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste, en face du repère de la pièce désirée.

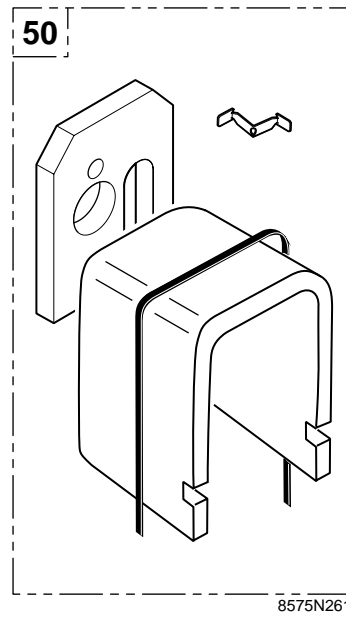
CORPS DE CHAUDIÈRE



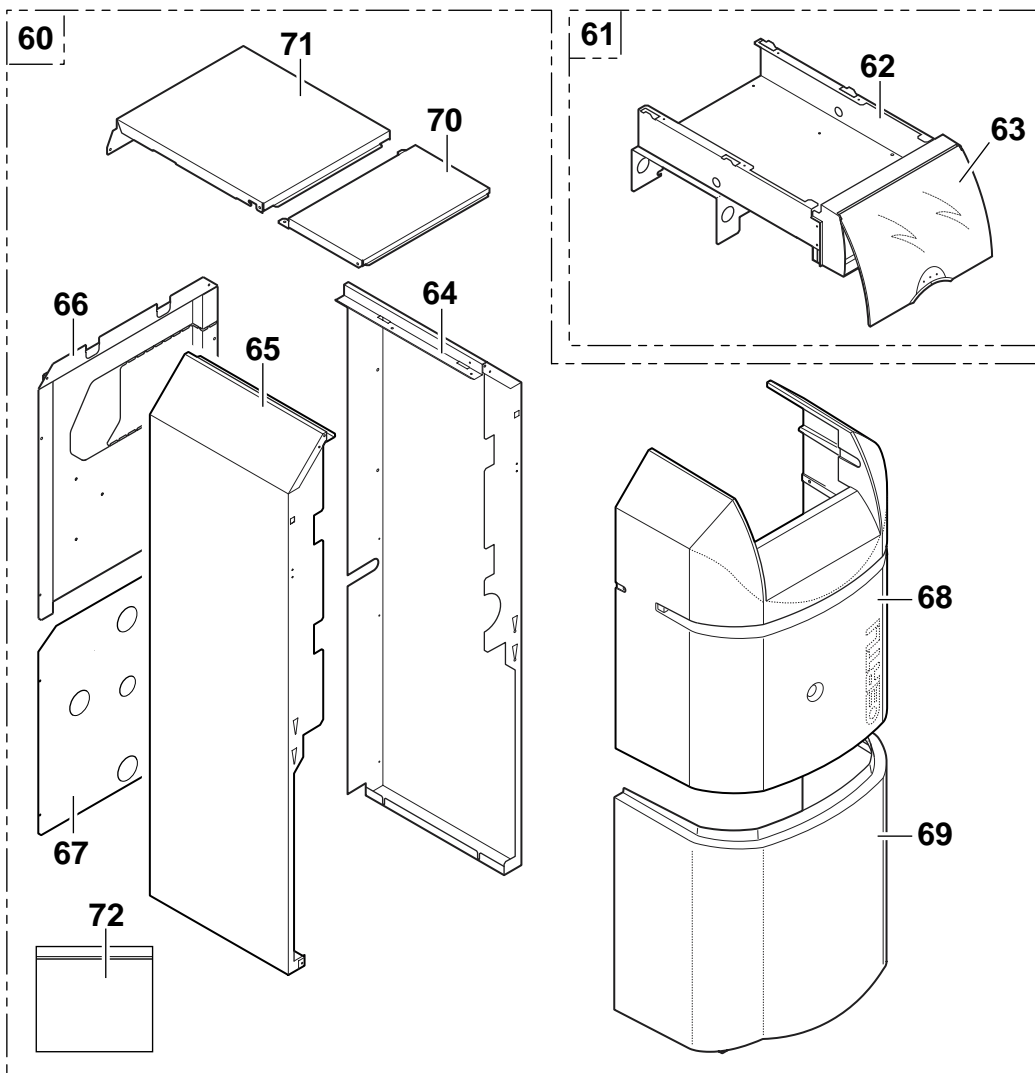
DIVERS



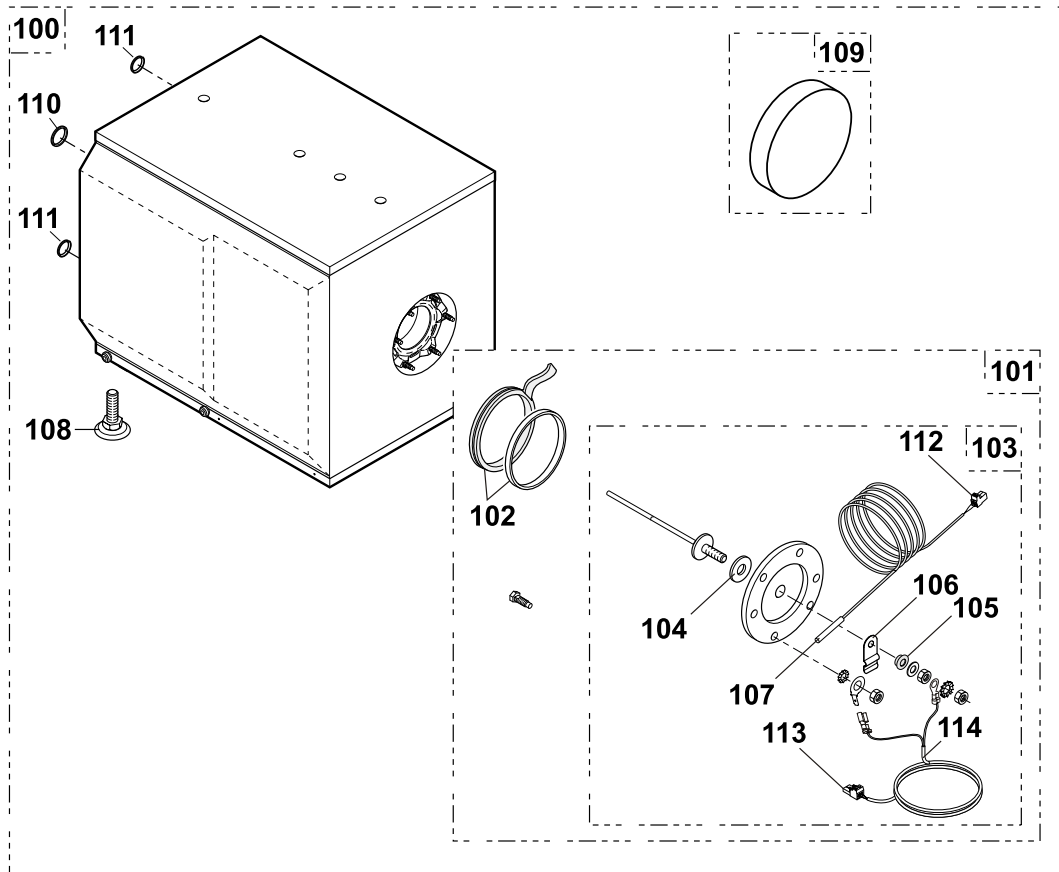
ISOLATION



HABILLAGE

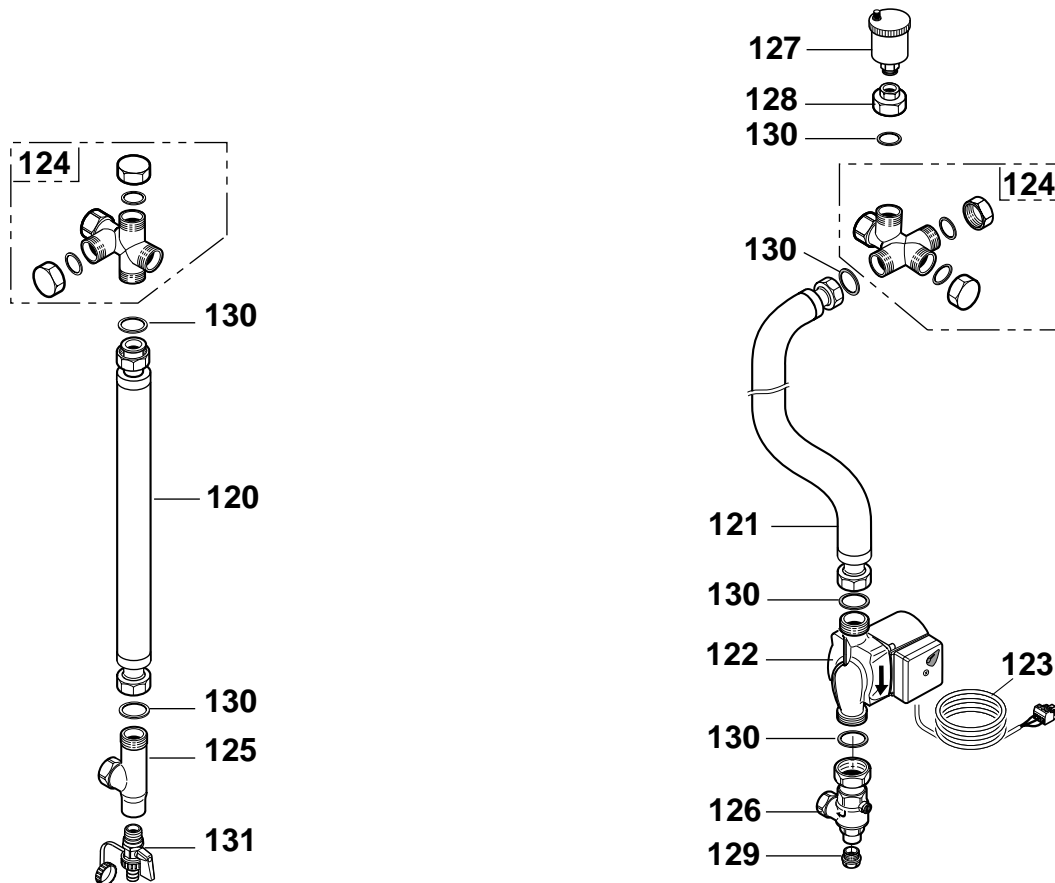


BALLON LI 130/TA



GT120_0038

KIT DE LIAISON CHAUDIERE/BALLON LI 130 (Colis BH71)



8575N285A

CU.-154 F / CU.-155 F - ⚠ Pour chaudières CU-150F avec anode titane (OECOPROTECT)

Rep.	Code n°	DESIGNATION	Rep.	Code n°	DESIGNATION
		CORPS DE CHAUDIERE			
			65	182 089	Panneau latéral gauche 4 éléments
1	182 041	Corps CU.-154 F	65	182 116	Panneau latéral gauche 5 éléments
1	200001637	Corps CU.-155 F	66	182 091	Panneau arrière
2	182 087	Socle complet 4 éléments	67	182 094	Panneau arrière ballon
2	182110	Socle complet 5 éléments	68	182 095	Capot supérieur complet
3	180 331	Pieds réglables M 10 x 35	69	182 096	Capot inférieur complet
4	180 122	Cordon ø 8 silicone	70	182 092	Chapiteau avant
5	181 353	Buse complète ø 125	71	182 093	Chapiteau arrière 4 éléments
6	181 315	Buse ø 80 complète	71	182 120	Chapiteau arrière 5 éléments
7	181 316	Joint à lèvres viton ø 80	72	702 311	Visserie habillage
8	181 317	Joint à lèvres silicone ø 125			BRÛLEUR
9	121 866	Turbulateur gauche			Consulter la liste spécifique séparée du brûleur.
10	121 867	Turbulateur central	80	107 942	Brûleur OCS 151 LEV-F 4 éléments
11	121 868	Turbulateur droit	80	108 894	Brûleur OP 152 LEV-F 5 éléments
12	123 192	Charnière inférieure	81	182 097	Rallonges flexible lg. 400mm
13	123 193	Charnière supérieure	82	012 103	Rallonge de réarmement
14	181 532	Porte foyer peinte	83	104 586	Clé 6 pans
15	123 196	Axe pour porte	84	061 850	Raccord
16	702 310	Isolation porte foyer complète			PREPARATEUR D'EAU CHAUDE SANITAIRE
17	181 533	Isolation avant porte			Li 130/TA
18	181 534	Isolation interieure porte	100	100001612	Ballon moussé Li 130/TA
19	181 535	Isolation arrière porte	101	182559	Tampon de visite complet TA
20	121 870	Cordon fibre de verre siliconé ø 10	102	126479	Kit joint ép. 7 mm + jonc
21	181 536	Voyant complet porte	103	182277	Titane-Anode complète
		DÉTAIL DU VOYANT	104	182280	Joint viton ø 20x8,5x2
22	181 537	Rosace	105	124474	Entretoise nylon M 8
23	181 539	Vitre	106	182076	Patte de fixation sonde
24	181 538	Isolation rosace	107	182106	Sonde KVT 5 m
25	181 540	Joint pour voyant	108	180331	Pied réglable M 10 x 35
26	180 561	Tube départ/retour 1"1/4 Lg 150	109	8953-4040	Bande d'isolation bride
27	600 684	Bouchon 1/2"	110	182077	Joint EPDM 29x19x3
28	123 205	Doigt de gant 1/2" - LG 145	111	182078	Joint EPDM 25x15x3
29	120 166	Ressort doigt de gant	112	182099	Connecteur sonde ECS 2pts
30	181 326	Conduit raccordement chaudière ø125	113	182279	Connecteur TA 2 pts
31	181 327	Flexible master clip ø 80	114	182560	Connecteur TA
32	182 045	Protection flexible			KIT DE LIAISON CHAUDIERE/BALLON
33	182 046	Tube évacuation condensats			Li 130 (Colis BH 71)
34	121 874	Sachet visserie corps	120	182 085	Flexible inox calorifugé lg. 350 mm
35	181 817	Bouchon pour prise de mesure	121	182 086	Flexible inox calorifugé lg. 900 mm
36	182 043	Douille de raccordement siphon	122	181 526	Circulateur UPS 15-50 130 3H
37	182 044	Joint torique	123	182 082	Câble pompe de charge
		DIVERS	124	182 081	Ensemble croix racc. 1"1/4
40	121 883	Brosse	125	182 083	Coude 90° Rp 3/4 - G1 - Rp 1/2
41	702 312	Sonde ecs montée (Lg 2 M)	126	182 084	Clapet antiretour Rp 3/4 - G1
42	182 098	Sonde KVT 60 (Lg 2M)	127	181 525	Purgeur OVENT. 1088303 - R 3/8
43	182 099	Connecteur 2 pts s. ecs	128	181 524	Réduction laiton G1-G3/8
		ISOLATION CORPS	129	122 415	Bouchon plein 1/2"
50	182 047	Isolation corps CU.-154 F	130	122 418	Joint vert ø 30x21x2
50	200001262	Isolation corps CU.-155 F	131	181 971	Robinet de vidange 1/2"
		HABILLAGE			
60	163 158	Habillage complet CU.-154 F colis FT 29			TABLEAU DE COMMANDE
60	100001411	Habillage complet CU.-155 F colis FT 39			Consulter la liste spécifique séparée du tableau de commande
61	182 088	Traverse support complète			
62	182 039	Carcasse tableau			
63	182 040	Vitre			
64	182 090	Panneau latéral droit complet 4 éléments			
64	182 118	Panneau latéral droit complet 5 éléments			

10. GARANTIE

Vous venez d'acquérir un appareil OERTLI et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau OERTLI restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usage normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France :

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique :

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

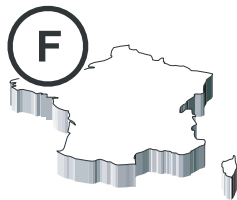
TROE100





OERTLI THERMIQUE S.A.S.

www.oertli.fr



Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
03 89 37 00 84
03 89 37 32 74

Assistance Technique

☎ 01 56 70 45 32
☎ 01 56 70 45 33
☎ 01 56 70 45 34
☎ 01 46 86 13 04

✉ assistance.technique@oertli.fr

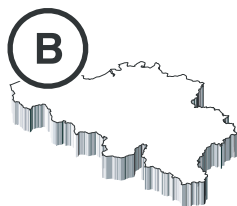
OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

www.oertli.de



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN
☎ 07141 24 54 0
☎ 07141 24 54 88
✉ info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.

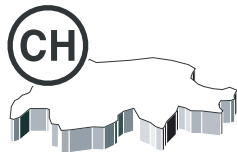


Park Ragheno
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN
☎ 015 - 45 18 30
☎ 015 - 45 18 34
✉ secretary@oertli.be

OERTLI SERVICE AG

www.oertli-service.ch

Service technique
Technische Abteilung
Servizio tecnico



Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ 01 806 41 41
☎ 01 806 41 00
✉ info@oertli-service.ch

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffage

www.heizen.ch

Service commercial
Verkaufsbüro
Servizio commerciale

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ 021 943 02 22
☎ 021 943 02 33
✉ info@vescal.ch

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

S.A.S. au capital de 7 666 682 • 946 850 898 RCS Mulhouse



Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ +33 3 89 37 00 84
☎ +33 3 89 37 32 74



La Société OERTLI THERMIQUE S.A.S., ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Technische Änderungen vorbehalten.

De firma OERTLI THERMIQUE S.A.S. waarborgt de kwaliteit van de producten en probeert deze steeds te verbeteren.
Zij heeft dus het recht de in dit document opgegeven kenmerken op ieder moment te wijzigen.

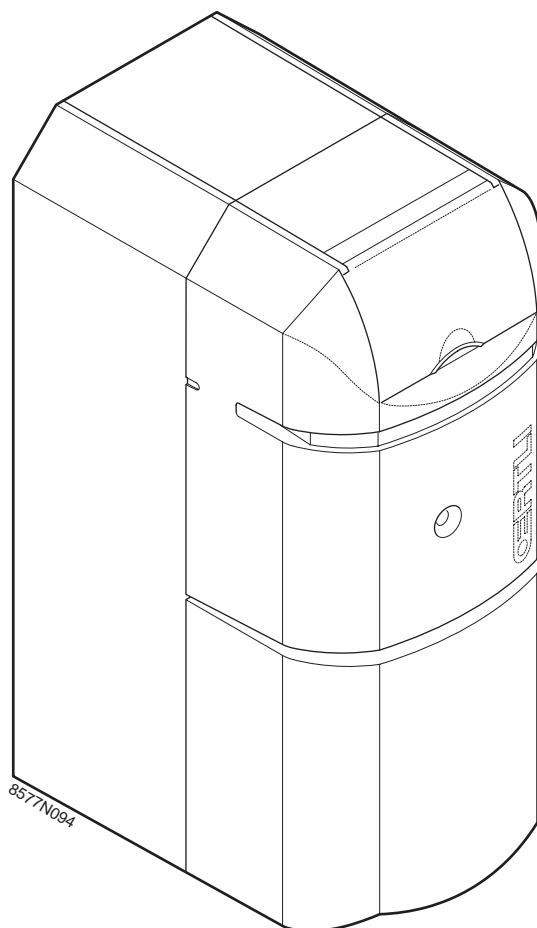
La società OERTLI THERMIQUE S.A.S. opera con l'obiettivo di un continuo miglioramento della qualità dei propri prodotti.
Pertanto si riserva il diritto di modificare in qualunque momento le caratteristiche riportate nel presente documento.

In the interest of customers, OERTLI THERMIQUE S.A.S. are continuously endeavouring to make improvements in product quality.
All the specifications stated in this document are therefore subject to change without notice.

MONTAGE CU.-154 F/CU.-155 F

Outillage nécessaire :

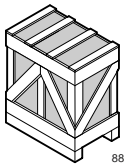
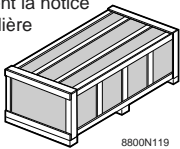
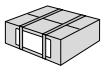

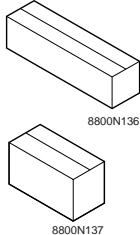
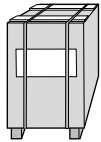
- 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé plate de 11,
- 1 clé plate de 13,
- 1 clé plate de 17,
- 1 clé plate de 19.



CU.-154 F/CU.-155 F

Colisage :

Le tableau ci-dessous donne **les numéros des colis** qui composent la chaudière à installer.
Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

Chaudière	CU.-154 F V 130 HOR	CU.-154 F V 130 VER	CU.-155 F V130 HOR	CU.-155 F V130 VER	
Corps de chaudière + Brûleur monté + Isolation corps	FT30	FT30	FT38	FT38	 8800N125
Habillage + Ens. de liaison hydraulique chaudière/ballon BH 71	FT29	FT29	FT39	FT39	contient la notice chaudière  8800N119
Tableau de commande - X/TA (Standard) ou - R/TA (OE-tronic 3)	FT 41 (1) ou FT 42 (2)	FT 41 (1) ou FT 42 (2)	FT 41 (1) ou FT 42 (2)	FT 41 (1) ou FT 42 (2)	 8800N123 contient la notice tableau
Ventouse - horizontale standard	DB 90		DB 90		 8800N135
Ventouse - verticale + 1 coude à 90°		DB 91 (noir) ou DB 89 (rouge) + DB 96		DB 91 (noir) ou DB 89 (rouge) + DB 96	 8800N136 8800N137
Préparateur d'eau chaude Li 130/TA	BH 107 (3)	BH 107 (3)	BH 107 (3)	BH 107 (3)	 8800N124

(1) ou FT1/FT35* (tableau Standard)

(2) ou FT2* (tableau OE-tronic3)

(3) ou BH 70, ballon livré jusqu'à début 2005.

Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant.
La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.

* Livrés jusqu'à début 2005 mais non compatibles avec le ballon BH 107



Le ballon BH 107 n'est compatible qu'avec les tableaux FT 41, FT 42

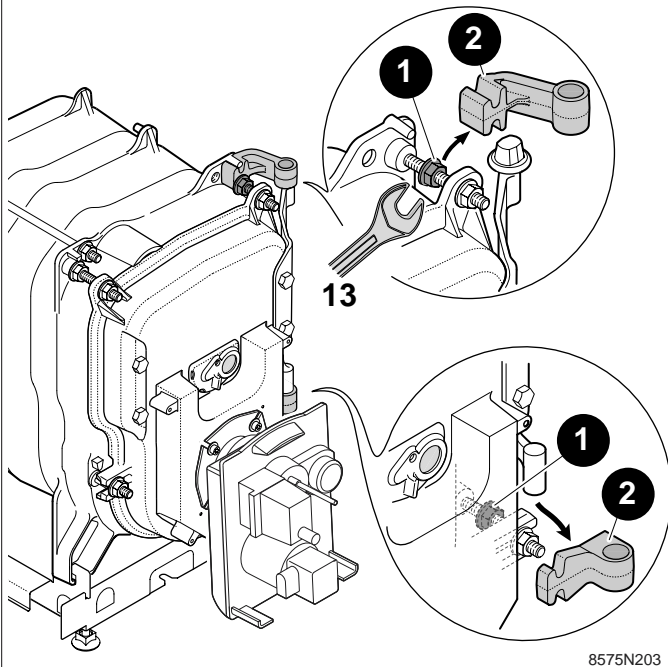
Le montage d'un autre tableau ne permet pas la protection du ballon par OECOPROTECT : Dans ce cas, il faut obligatoirement monter le colis EA 103 (anode magnésium)

1 Inversion éventuelle du sens d'ouverture de la porte foyer en cas de nécessité (ouverture à gauche).

D'origine, la porte foyer s'ouvre vers la droite. Pour permettre l'ouverture de la porte foyer vers la gauche (en cas de nécessité absolue) :

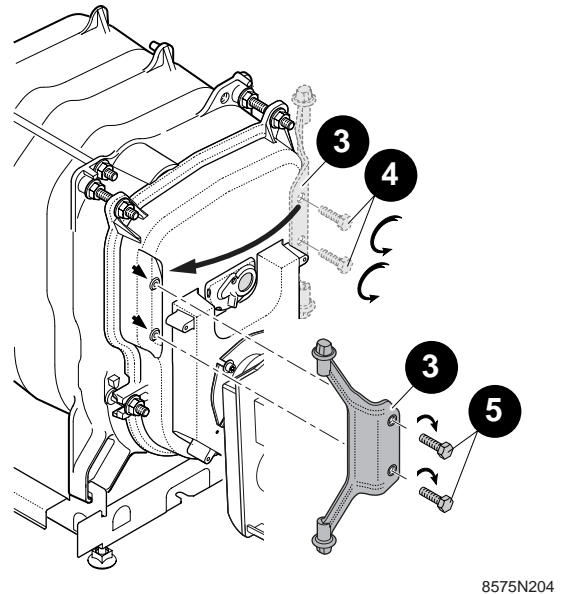
- effectuer les opérations 1.1, 1.2 et 1.3 ci-après.

1.1



- 1** Desserrer les 2 écrous supérieur et inférieur.
- 2** Retirer les charnières inférieure et supérieure.

1.2

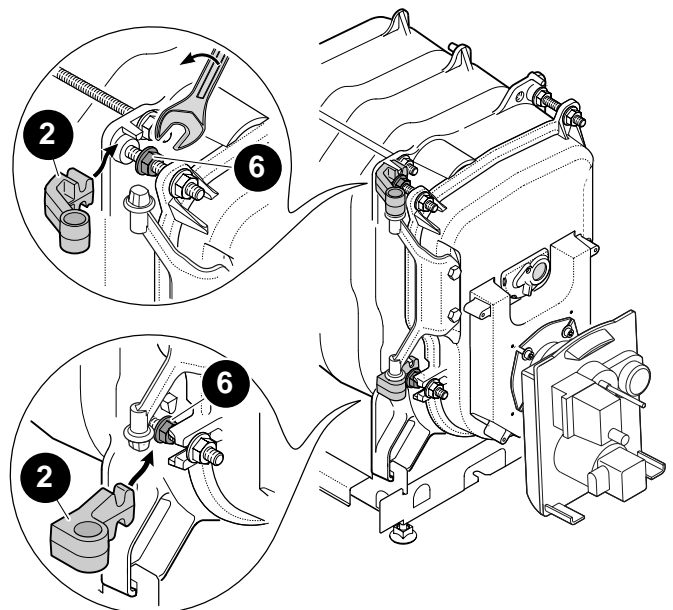


- Démontez l'axe en fonte **3** de la porte foyer fixé par les 2 vis **4**. Remettez en place les 2 vis **4** du côté droit.
- Remontez l'axe en fonte **3** de la porte foyer du côté gauche à l'aide des 2 vis **5**.

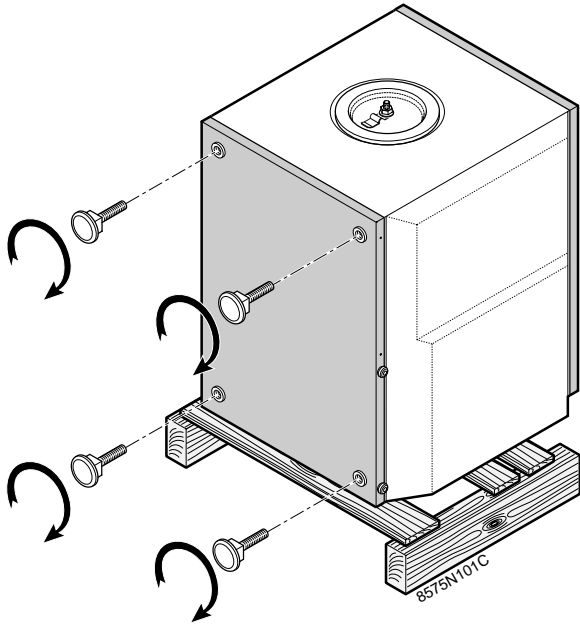
1.3

- Remontez les charnières supérieure et inférieure **2** du côté gauche en les fixant à l'aide des écrous situés sur les axes de fixation de la porte foyer, du côté gauche, comme indiqué sur la vue ci-contre.

- Serrer les 2 écrous **6**.



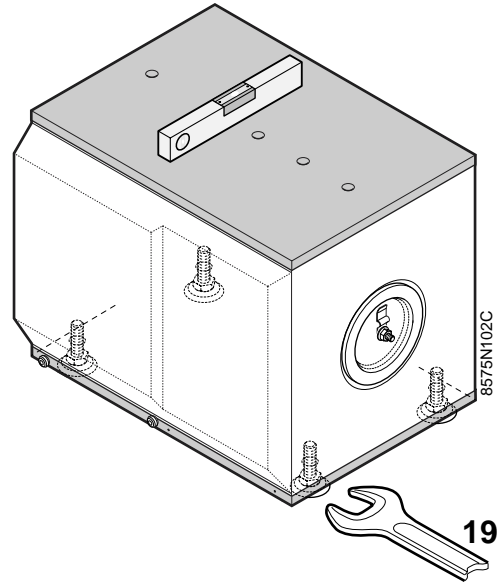
2



Montage des pieds

- Visser sur le fond du ballon les 4 pieds réglables livrés dans le sachet accessoires du ballon.

3

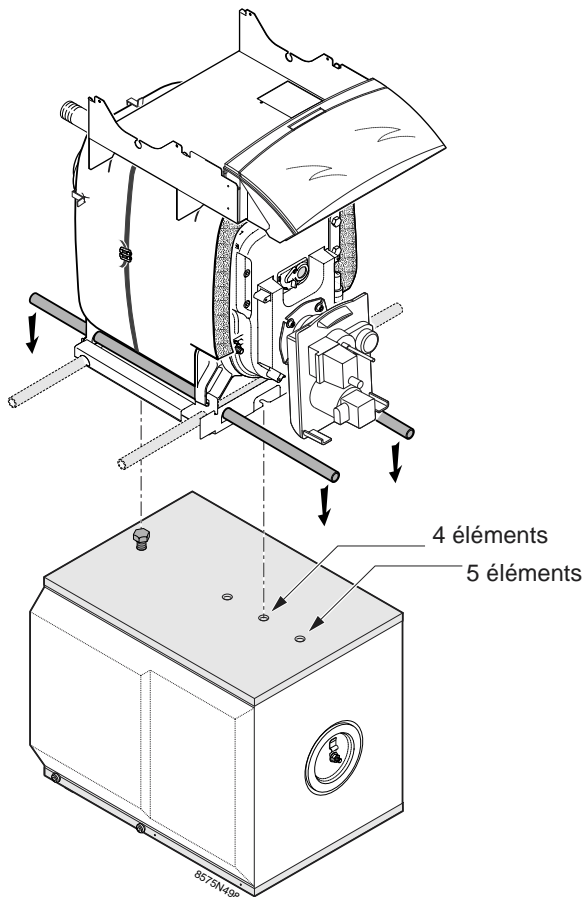


Mise à niveau du ballon

- Mettre le ballon à niveau en agissant sur les pieds réglables.

Cote de base 35 mm, réglage possible de 35 à 40 mm.

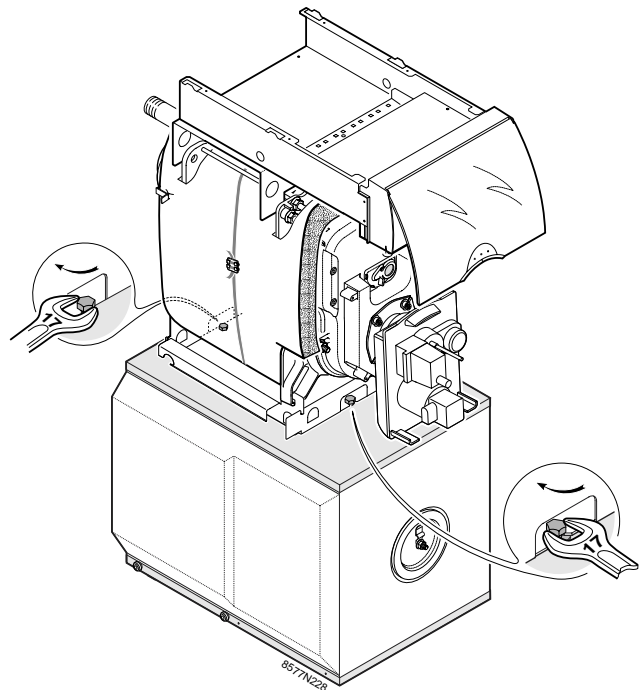
4



Montage de la chaudière sur le préparateur

- Prémontier (sans la serrer) une vis HM 10x20 (livrée dans le sachet visserie jaquette) à l'arrière du ballon.
 - Poser la chaudière sur le préparateur en positionnant le socle à l'arrière sur la vis prémontée.
 - La chaudière peut être soulevée en plaçant 2 tubes (ou barres) \varnothing 3/4" dans les ouvertures du socle comme indiqué ci-dessus ou en utilisant les poignées du socle (utiliser des gants).

5



Fixation de la chaudière sur le préparateur

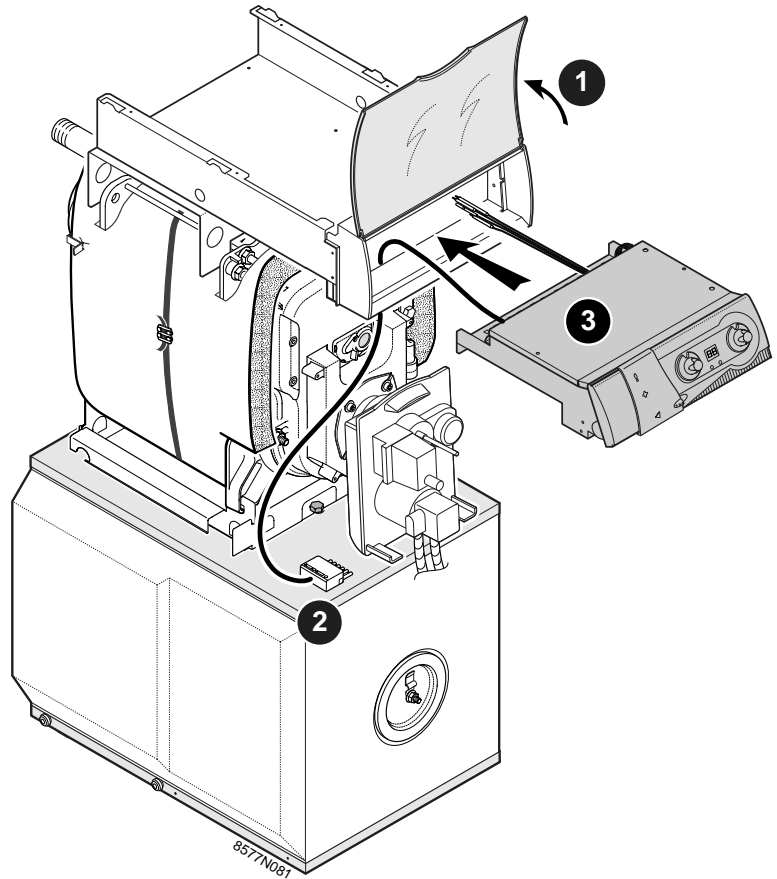
- Serrer la vis à l'arrière.

- Fixer la deuxième vis HM 10x20 à l'avant du socle.

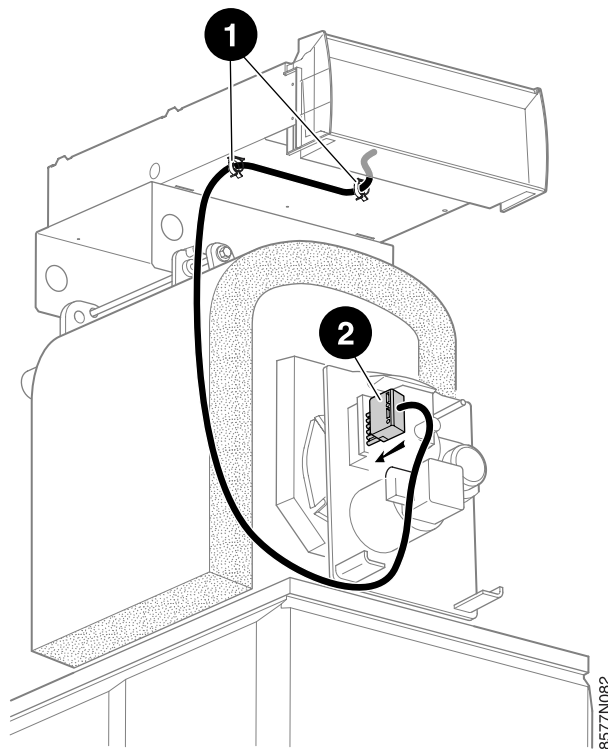
6

Mise en place du tableau de commande

- 1 Soulever la vitre.
- 2 Passer le câble brûleur par l'ouverture prévue pour le tableau de commande.
- 3 Glisser le tableau de commande dans l'ouverture.



7 Mise en place du câble brûleur



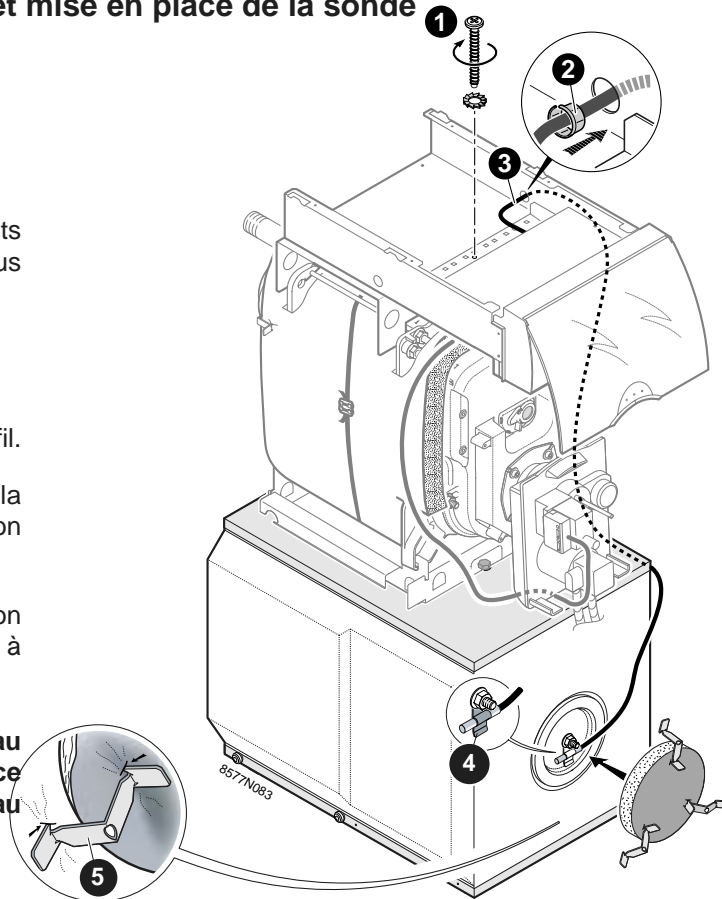
8 Fixation du tableau de commande et mise en place de la sonde eau chaude sanitaire



Version valable pour les colis tableau FT1, FT35 et FT2 avec colis ballon BH70.

- 1** Fixer avec la vis à tôle 3,9x32 + rondelle à dents l'arrière du tableau de commande sur le dessus de la chaudière.
- 2** Mettre en place le passe-fil, à l'emplacement prévu, du côté opposé au câble brûleur.
- 3** Faire passer le câble de sonde dans le passe fil.
- 4** Introduire le bulbe de la sonde ballon dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon.
- 5** Mettre en place l'isolation du tampon du ballon (livrée dans le colis jaquette). Fixer l'isolation à l'aide de 3 attaches.

Pour le raccordement de la sonde ballon au niveau du tableau de commande, se reporter à la notice technique et de raccordement livrée avec le tableau de commande.

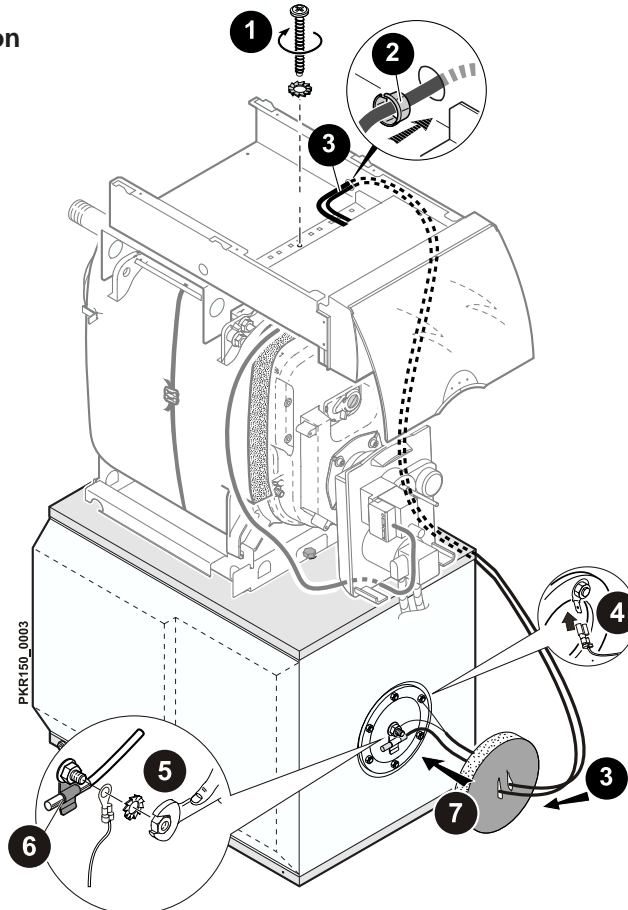


Fixation du tableau de commande, mise en place de la sonde eau chaude sanitaire, du raccordement électrique OECOPROTECT et du panneau avant du ballon.



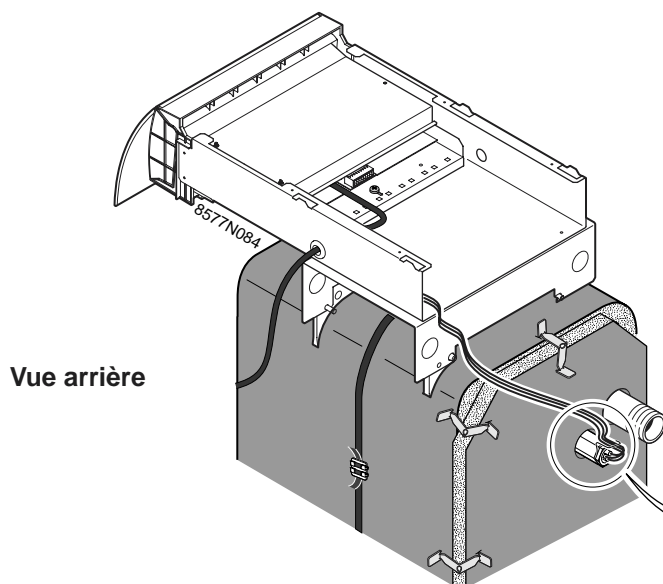
Version valable pour les combinaisons : colis tableau FT41 et FT42 avec colis ballon BH107

- 1** Fixer avec la vis à tôle 3,9x32 + rondelle à dents l'arrière du tableau de commande sur le dessus de la chaudière.
- 2** Faire passer le câble de la sonde et l'anode OECOPROTECT dans la gaine du préparateur d'eau chaude sanitaire.
- 3** Connecter le clip sur la cosse montée d'origine sur le tampon.
- 4** Mettre en place la cosse ronde directement sur la partie filtrée de l'anode OECOPROTECT et la maintenir en position à l'aide de la rondelle à dents et de l'écrou.
- 5** Introduire la sonde eau chaude sanitaire dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon. Effectuer le raccordement électrique conformément à la notice du tableau de commande.
- 6** Mettre en place l'isolation thermique.
- 7** Accrocher le panneau avant du préparateur d'eau chaude.



Le câble d'alimentation est doté d'un système de détrompage (clip et cosse ronde), évitant tout mauvais raccordement pouvant endommager l' OECOPROTECT

9 Mise en place des bulbes dans le doigt de gant de la chaudière

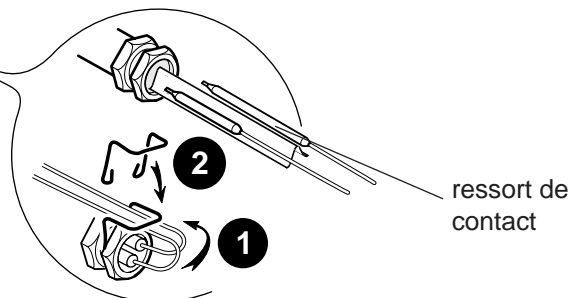


Vue arrière

Pour tous les tableaux :

- sonde chaudière,
- thermostat de sécurité

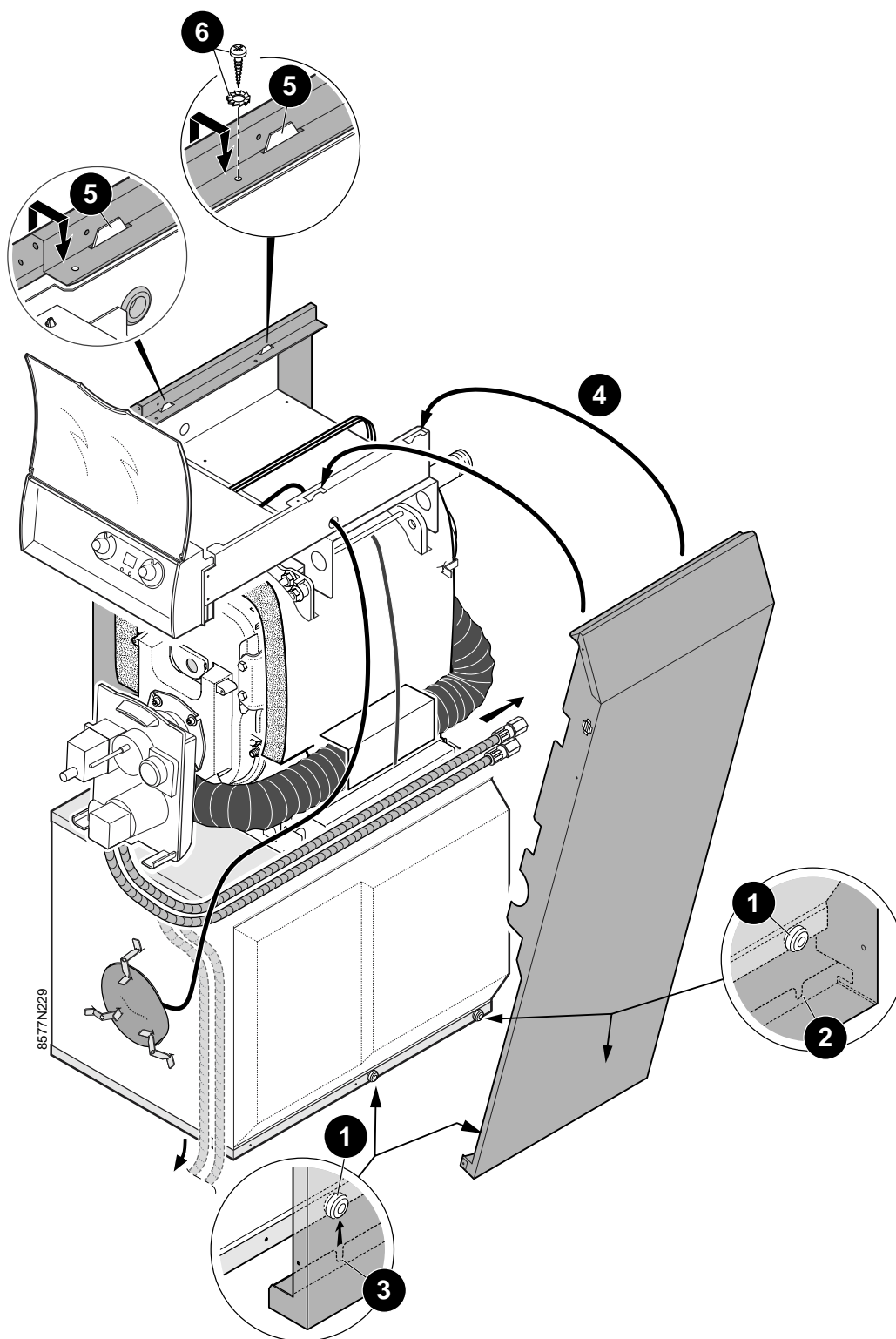
1 Mettre en place les bulbes dans le doigt de gant à l'arrière de la chaudière. Utiliser le ressort de contact pour doigt de gant (livré dans le sachet visserie jaquette).



ressort de contact

2 Maintenir les câbles et capillaires à l'aide du ressort pour doigt de gant .

10 Montage des panneaux latéraux



- Aligner le bord du panneau latéral sur l'arrière du ballon puis accrocher le panneau sur les douilles **1** du ballon en engageant les encoches **2** et **3** du panneau latéral sur les douilles **1**.

4 Redresser le panneau latéral et le tirer vers le haut.

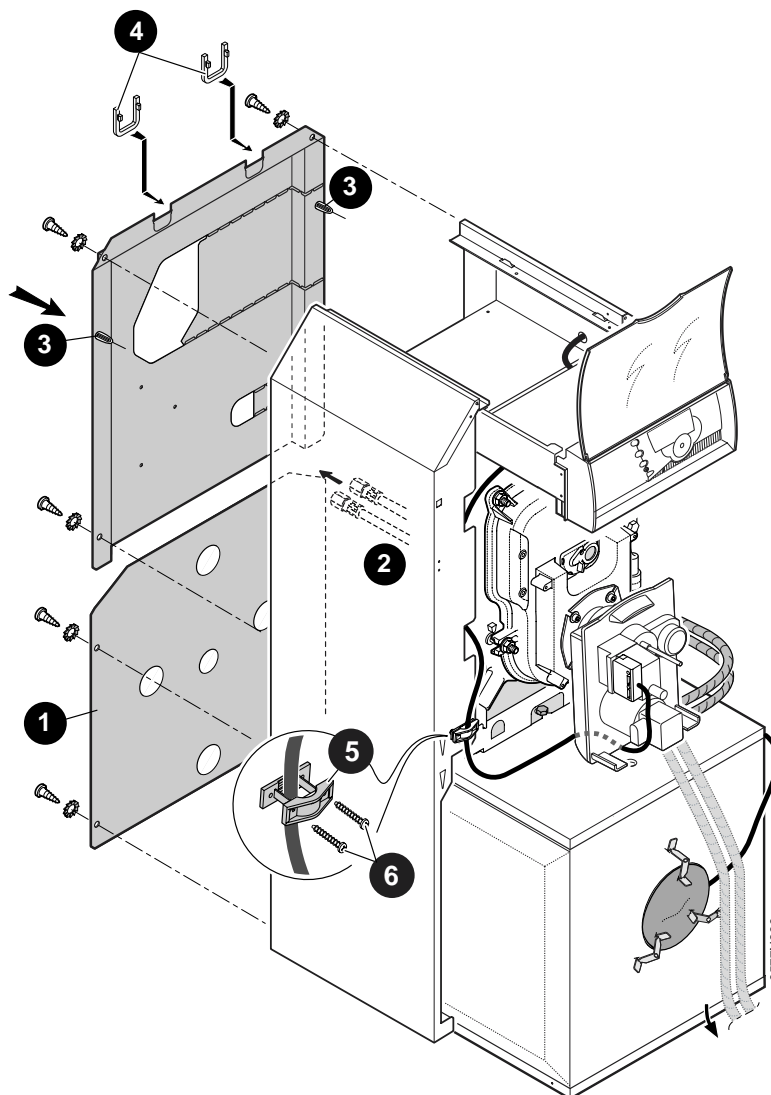
5 Accrocher le panneau latéral aux pattes du support du tableau de commande en tirant son pli supérieur vers le haut de sorte que le pli supérieur du panneau latéral soit centré et bloqué entre les deux encoches.

6 Fixer chacun des panneaux latéraux à l'aide de 2 vis à tôle + rondelles à dents à l'arrière.

11

Montage du panneau arrière

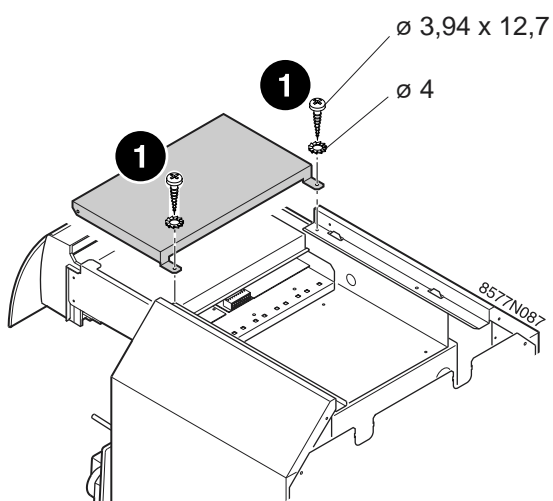
- 1 Faire passer les tuyaux flexibles d'alimentation fioul à travers la découpe du panneau arrière.
- 2 Accrocher le panneau arrière sur les panneaux latéraux.
- 3 Fixer le panneau arrière par 8 vis à tôles + rondelles à dents livrées dans le sachet visserie jaquette.
- 4 Monter le serre-câble du câble brûleur sur le panneau latéral
- 5 Fixer le serre-câble à l'aide de 2 vis $\varnothing 3,5 \times 25$ en réglant la longueur du câble de façon à ce qu'il faille débrancher le câble brûleur pour ouvrir la porte foyer. Glisser le surplus de câble vers l'arrière entre l'isolation et le panneau latéral.



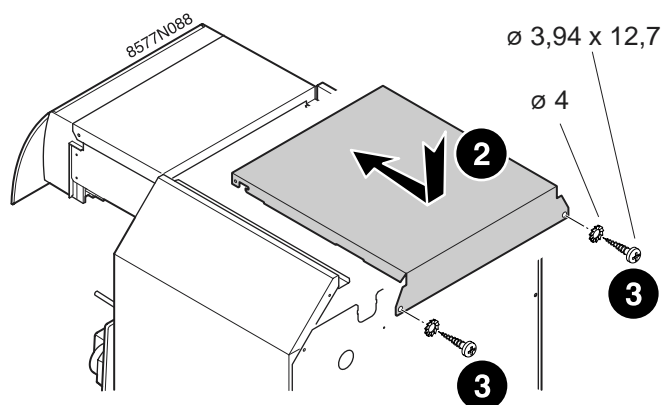
12

Montage des chapiteaux

Chapiteau avant

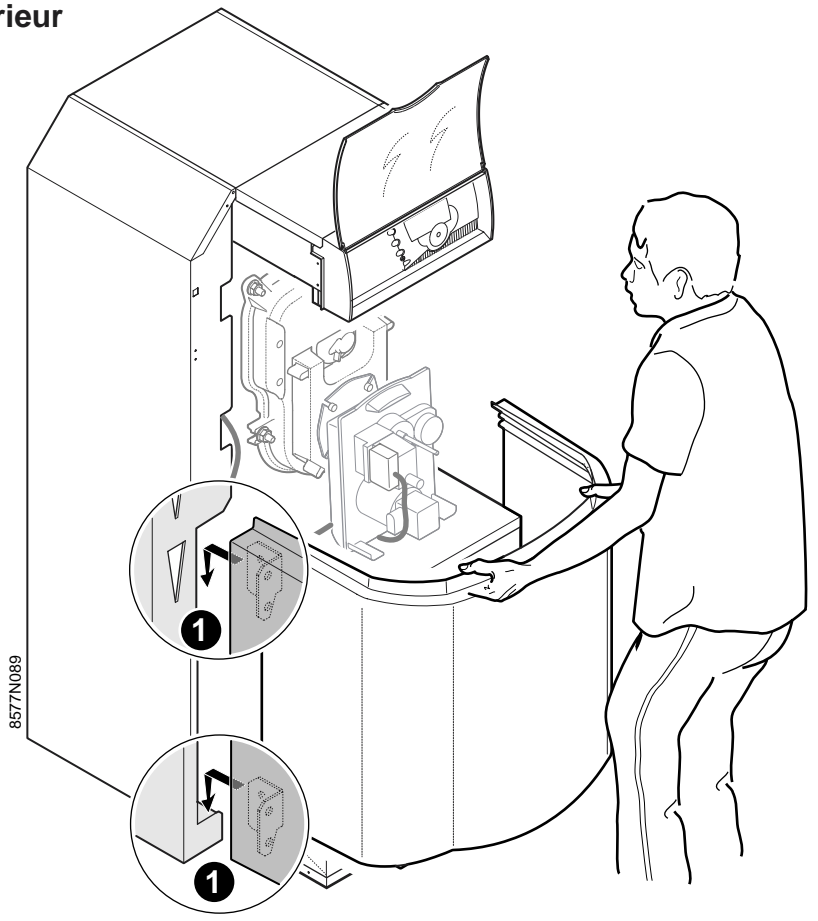


Chapiteau arrière

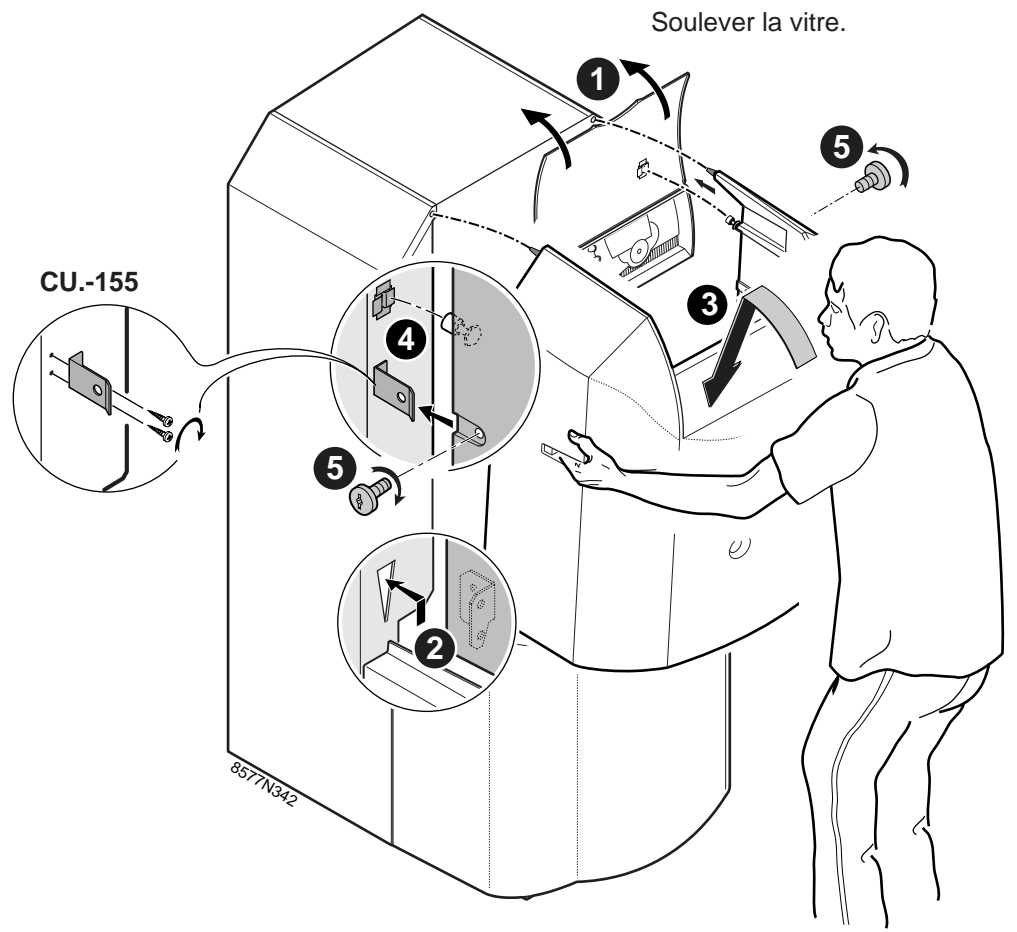


13 Montage des capots avants

Montage du capot avant inférieur

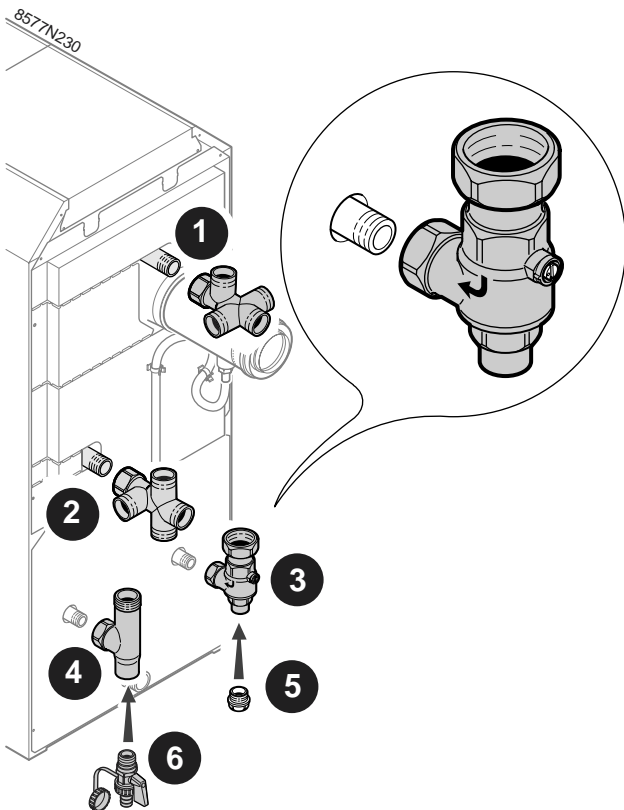


Montage du capot avant supérieur

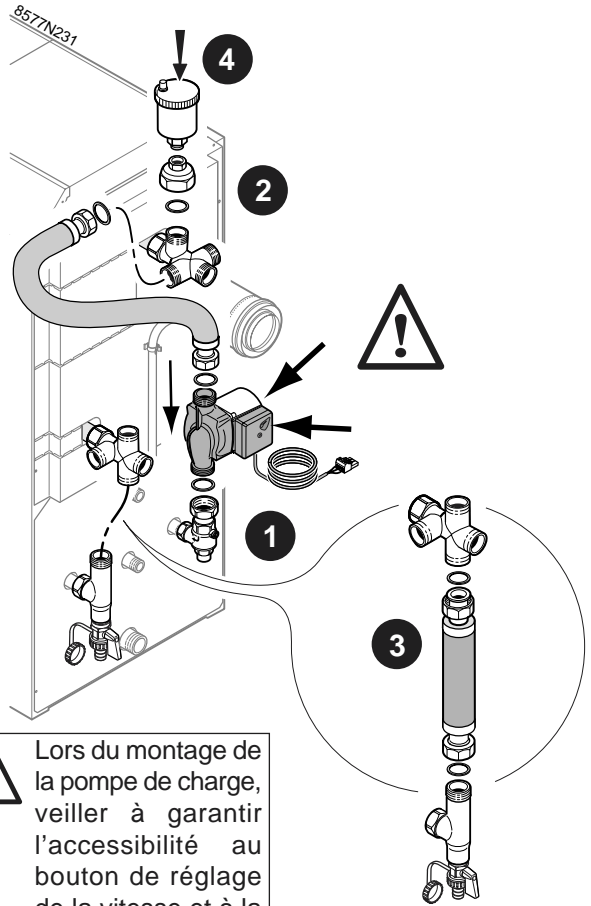


14 Mise en place des tubulures de liaison chaudière/ballon (colis BH 71) livrées dans le colis jaquette

14.1

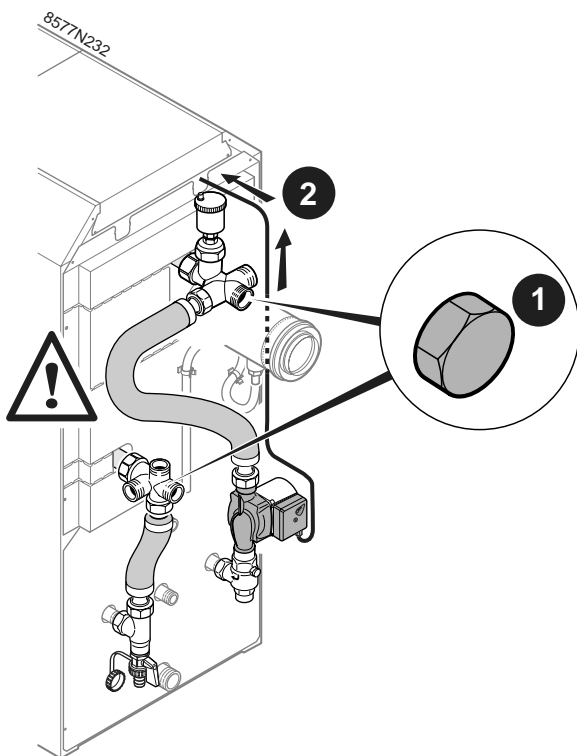


14.2



! Lors du montage de la pompe de charge, veiller à garantir l'accessibilité au bouton de réglage de la vitesse et à la vis de dégommage.

14.3



1 Bouchonner les orifices 1" non utilisés.

! Ne pas donner aux flexibles des formes pouvant occasionner des poches d'air.

! Vérifier l'étanchéité des raccords.

2 Pour le raccordement électrique de la pompe de charge, se reporter à la notice du tableau de commande.

! L'installation doit comporter une soupape de sécurité raccordée directement au départ de la chaudière.
Nota : le kit de sécurité (colis EA 47) livrable en option, qui se monte sur le départ chaudière, comporte cette soupape.

15 Plaquettes signalétiques

Coller les plaquettes signalétiques chaudière et préparateur d'eau chaude sanitaire sur le côté de la chaudière.

